

MAI
1974
N° 135

LUMIERES DANS LA NUIT

17^e ANNÉE
LE N° 3^F50

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES

HULLUCH (Pas-de-Calais) 31.12.73 (voir p. 5)



**A PROPOS DE LA PHOTO
DE "CONCORDE" (p. 3)
LE CAS D'OUZOUER-
SUR-LOIRE (p. 9)**

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : A PROPOS DE LA PHOTO DE « CONCORDE ».
PAGE 5 : IMPORTANTES OBSERVATIONS DANS LE PAS-DE-CALAIS, par MM. BAZIN, VALEMOIS, WAMBEKE, VERCAIGNE.
PAGE 9 : OUZOUEUR-SUR-LOIRE (Loiret) 10 DECEMBRE 73, par deux groupes d'enquêteurs.
PAGE 14 : A L'ILE BEHUARD, par MM. ROLLAND, COLAISSEAU, SI-BENALER.
PAGE 16 : INFORMATIONS DES LECTEURS.
PAGE 18 : DANS LE GARD, de Mme SALAVY.
PAGE 19 : A ST-DENIS DE LA REUNION, par le LT CL LOBET.
PAGE 20 : OBSERVATION D'UN OVNI A CANNES-LA BOCCA, par M. BONNIN.
— RETOUR DES BOULES EN AVEYRON, par F. LAGARDE.
PAGE 21 : DANS LE VAR, par MM. BEDET et MARIANELLI.
PAGE 22 : ENQUETE DANS L'ALLIER, par M. GIRAUD.
PAGE 24 : ARGENTINE, par MM. DARNAUDE, BAILON et LAGARDE.
PAGE 25 : OVNI EN SLAVONIE.
PAGE 26 : NOUVELLES RECENTES.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F pour changement d'adresse)

« LUMIERES DANS LA NUIT » est une revue mensuelle (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet, ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Chaque numéro comprend 28 pages sur les M.O.C. (Mystérieux Objets Célestes), et il est possible de recevoir, un numéro sur deux, 12 « Pages Supplémentaires », traitant de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS

(ne souscrire qu'à l'une d'elles)

A/ Abonnement annuel (M.O.C. + Pages Supplémentaires) : ordinaire : 43 F - de soutien : 52 F

B/ Abonnement annuel (M.O.C. seulement) : ordinaire : 35 F - de soutien : 42 F

Il n'y a pas d'abonnement de six mois, mais les possibilités suivantes :

C/ Demi-abonnement (un numéro sur deux) M.O.C. + Pages supplémentaires) :
chaque n° pair ordinaire : 26 F - de soutien : 32 F

D/ Demi-abonnement (un numéro sur deux) M.O.C. seulement : ordinaire : 18 F - de soutien : 22 F
chaque n° pair

(à noter qu'avec le demi-abonnement, il est possible de recevoir toutes les « Pages Supplémentaires », celles-ci paraissant précisément dans les numéros pairs de la revue).

ETRANGER : majoration de 4 F pour les formules A et B ci-dessus, et de 2 F pour les formules C et D de demi-abonnement. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M.R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

PHOTOS

(format carte postale)

Série de 20 photographies concernant objets au sol, en vol, traces, portrait robot de l'occupant des MOC, corrélation MOC-failles géologiques (avec explication pour chacune). 17 F franco. En vente au siège de la revue, comme pour les abonnements.

LES MODALITES NOUVELLES CONCERNANT NOS « PAGES SUPPLEMENTAIRES » SERONT PRECISEES DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO.

LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES)

COMITE DE REDACTION

F. LAGARDE, M. MONNERIE

R. OLLIER, R. VEILLITH

CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O..C)

Aimé MICHEL

LA ROUE TOURNE...

« Vous devez avoir des larmes de joie, en constatant que vos efforts n'ont pas été vains, et se concrétisent au fil des mois », m'ont écrit en substance des lecteurs. Oui, c'est vrai, après tant d'années de lutte, assister à un pareil retournement de situation est bien émouvant, et je suis sûr que tous ceux (innombrables désormais) qui œuvrent pour notre Cause ont ressenti cela avec force.

Au cours de cette période extraordinaire que nous vivons depuis décembre 73, qui marque un très grand moment de notre action commune, un véritable tournant, tout s'est conjugué en faveur de cette marche accélérée en avant : la vague d'OVNIs, l'action intense de tous nos amis de LDLN, celle de la Presse, de la TV, de la Radio. Je pense qu'en ce qui concerne l'action extérieure, il convient de rendre un hommage tout particulier à « FRANCE-INTER », qui a ouvert le dossier OVNIs dans l'émission journalière de 20 h 30 « PAS DE PANIQUE », du 28 janvier au 22 mars 74. Dirigée par M. Jean-Claude BOURRET, ce fut magistral de bout en bout, tant par les diverses interviews de témoins que par ceux des chercheurs, parmi lesquels nous relevons les noms de MM. Rémy CHAUVIN, biologiste, Pierre GUERIN, Maître de Recherches au Centre National de la Recherche Scientifique, Claude POHER, qui dirige le département « Fusées-Sondes » au Centre National d'Etudes Spatiales, etc... jusqu'au Ministre des Armées qui a confirmé l'existence du phénomène. Tenant sans défaillance la barre, M. BOURRET a permis ainsi une information enfin objective du grand public, si longtemps resté dans l'ignorance de ces faits ; il a provoqué un intérêt dont seul le courrier reçu peut rendre compte, et il convient de s'attendre à d'énormes répercussions au fil des mois et années, parce que la jeunesse a été particulièrement sensibilisée ; son dynamisme permettra que le flambeau ne s'éteigne pas. Nous nous trouvons dans une situation d'irréversibilité évidente, pourvu que nous maintenions nos efforts.

Je me fais ici l'interprète de tous nos lecteurs en exprimant nos sentiments de vive gratitude à M. BOURRET qui a su, contre vents et marées, diriger imperturbablement son action.

La Soirée d'observation LDLN du 23 mars, organisée par M. MONNERIE, fut une sorte d'apothéose à tout cela : Presse, Radio, TV, tout le monde s'y mit pour éveiller l'attention des non initiés ; et une nouvelle fois le fleuron en revint à « FRANCE-INTER » qui, dès le matin et tout au long de cette journée du 23 mars, annonça cette Soirée.

Lorsque l'on constate où nous en sommes en œuvrant tous ensemble, avec des obstacles sans cesse renouvelés depuis 17 ans, il faut bien voir là l'incroyable puissance de la flamme d'un Idéal élevé.

R. VEILLITH.

A PROPOS DE LA PHOTO DE "CONCORDE"

De nombreux lecteurs ont été émus par la parution sur le petit écran et sur de nombreux journaux d'une photo qui ressemblait à un mystérieux objet céleste, appelé vulgairement « soucoupe volante » ou OVNI. On me demande de faire le point. Bien qu'après toute la publicité qui en a été faite cette demande m'étonne, je m'exécute en pensant que beaucoup n'ont peut-être pas suivi les débats sur INF 2, débats où était présent M. Pierre Guérin, maître de Recherches au C.N.R.S., spécialisé dans l'Astrophysique.

Il n'y a aucun secret, et nous n'en savons pas plus que ce qui a été dit.

M. Pierre Guérin a d'ailleurs tenté de faire le point au cours de l'émission :

Nous n'avons pas, a-t-il dit en substance, passé des mois et des mois à nous pencher sur ce document contrairement à ce qui a été dit par la presse. Nous avons pensé que rien ne prouvait que ce soit une « soucoupe volante » et c'était l'opinion de tous ceux qui avaient examiné la photo, que ce soit ceux qui n'y croient pas ou ceux qui pensent qu'elles existent. M. Koutchmy aurait maintenant apporté la solution qui serait définitive : Parmi toutes les hypothèses émises au sujet de l'objet qui fut photographié vers

12:15 pendant l'éclipse totale du Soleil du 30 juin 1973 à bord de Concorde, l'hypothèse la plus probable, et de très loin, vient d'être envisagée et soumise à vérification. Il s'agit tout simplement d'un nuage stratosphérique créé par la désagrégation d'un météore qui appartenait à l'essaim Beta Taurides, essaim que l'on a identifié avec la matière de la comète Enke. C'est une comète qui s'est désintégrée et le noyau donne naissance à des essaims de particules assez considérables. Quand elles entrent dans l'atmosphère, elles s'échauffent, et à une altitude qui est précisément de 2.000 m, elles donnent naissance à de petits nuages. La Terre a traversé précisément ce jour-là, à 11:12 TU, cet essaim météorique, dont la trajectoire était connue, et dont le plan de l'orbite était proche de l'équateur terrestre, favorable à son observation au-dessus de l'Afrique. Cette explication « colle » très bien. Ce serait la première fois que l'on aurait effectivement vu en plein jour, et à une altitude qui rend le ciel tout noir, un tel phénomène. Celui-ci est généralement détecté par les techniques radar.

Je pense que les lecteurs qui demandaient des précisions seront satisfaits.

J'ajouterais que bien qu'il ne s'agisse que d'une hypothèse, que l'on ait jamais observé auparavant ce phénomène, que l'opérateur n'ait pas vu l'objet qu'il a photographié, qu'il n'en ait pas vu de semblable au cours de sa mission, l'explication d'un astronome dont c'est le métier suffit à clore les débats à propos de cette photo dont la publication à sensation semble avoir été motivée pour des raisons obscures, contre l'avis de M. Guérin lui-même ; on peut avoir intérieurement une autre opinion, qui ne saurait être que subjective.

Au demeurant cette photo, expliquée ou non, ne nous apporte pas grand chose et ne mériterait pas l'exploitation qui en a été faite et qui a obligé les scientifiques à faire publiquement le point de la question. Ce qui me paraît plus inquiétant est bien cette publicité. Tout se passe comme si un mystérieux chef d'orchestre mettait en branle les services de l'O.R.T.F. à propos des OVNI's. Je sais bien que rentrent en ligne de compte les récents événements du Nord, ceux de Turin, l'activité de nos délégués régionaux du Nord au Midi, qui finissent par sensibiliser l'opinion mais cela suffit-il, en ajoutant la « fuite » de cette banale photo intéressant seulement les scientifiques ? Faisons le point :

Feu vert pour France-Inter pour une série d'émissions à propos de témoignages, fuite de ce document officiel et publicité tapageuse, feu vert pour INF 2, avec l'émission dont il est question, pour « Aujourd'hui Madame » consacré aux OVNI's et où entre parenthèse s'est magnifiquement défendu notre ami Monnerie, feu vert aussi pour l'émission régionale de Toulouse qui a été entièrement consacrée aux OVNI's, et à l'heure où j'écris, le 14 février 1974, M. Pierre Guérin est probablement en train de parler à Télé Monte-Carlo, si mes renseignements sont exacts.

C'est cette licence qui vient subitement d'être accordée aux services de l'O.R.T.F. et de ses satellites qui motivent mes réflexions. Je sais que les directeurs de chaînes, les chroniqueurs, les journalistes, se disent indépendants, et sans pouvoir l'affirmer on peut croire au moins qu'ils croient très sincèrement qu'ils le sont. Mais cela n'empêche pas « le coup de pouce » et on peut se demander qui l'a donné pour cette floraison subite d'informations qui sort des habitudes. Elle peut paraître merveilleuse à beaucoup de nos amis, et leur faire croire que le grand jour est arrivé. Je serais beaucoup plus réservé et même inquiet au contraire.

La prudence demande que l'on « serre les rangs » et qu'on ne se laisse pas prendre « au miroir aux alouettes » de la publicité. Laissez à LDLN le soin d'examiner le bien fondé de vos témoignages et de les mettre en avant s'ils sont reconnus excellents. Placé au carrefour des informations internationales je peux dire que le danger des informations hâtives est réel et qu'une menace plane sur les groupes qui s'intéressent au phénomène. Cette menace sera sans effet si nous restons « entre nous » et si on laisse aux collaborateurs de LDLN le soin de trier les informations, au lieu d'en faire état sans passer par

un contrôle, assorties le plus souvent de considérations sans valeur objective.

D'après le courrier reçu je constate des opinions diverses sur l'émission dont il est question à propos de Concorde. Je pense que c'est l'occasion de faire le point.

Afin qu'aucune équivoque ne subsiste et que cela serve de réponse collective je tiens à dire toute mon admiration à M. Pierre Guérin pour le courage dont il a fait preuve en acceptant d'être publiquement confronté dans un débat télévisé avec des journalistes totalement ignorants du phénomène des OVNI's. Certes, le débat aurait gagné à se situer à un niveau un peu plus élevé mais M. Pierre Guérin ne pouvait que renvoyer la balle de ses ignares interlocuteurs... et elle ne pouvait pas aller bien haut venant de leur part.

Messieurs les journalistes voudront bien m'excuser de mes qualificatifs, je pense que lorsqu'on accepte de participer à un débat télévisé sur un sujet déterminé on doit avoir étudié le sujet, ou tout au moins le connaître suffisamment (si non le premier passant pris dans la rue fait l'affaire) ou on reste chez soi. Sinon le débat tourne à la duperie, à la fois pour celui qui connaît le problème et pour le téléspectateur qui écoute. Ça été le cas ce jour-là, malgré le grand talent de M. P. Guérin.

Si des propos ont pu choquer, parce que mal interprétés, j'affirme qu'ils ont été dits en connaissance de cause et qu'ils sont dûs à l'imprudence dont j'ai parlé plus haut, voire à l'imprudence de certains pour une publicité tapageuse et mensongère ; et qui plus est ils ont essayé de tromper les scientifiques eux-mêmes. Je pense que tout le monde peut comprendre cela.

Que nos lecteurs et amis ne pensent pas un seul instant que les scientifiques ne sont pas au courant des faits d'observations intéressantes qu'ils nous adressent. Sans rien trahir, je peux assurer qu'un contact permanent existe, non seulement au niveau de la rédaction mais au niveau de la rédaction mais au niveau des délégations intéressées quand les circonstances le demandent. La condition essentielle pour que ces contacts puissent exister et se poursuivre est une discrétion absolue et je ne m'étendrai pas davantage. Je dirai simplement qu'ils apprécient les bonnes enquêtes et ceux qui les font, et que j'en ai très souvent témoigné. Beaucoup de nos amis le savent.

A un certain niveau d'audience il faut laisser le soin aux scientifiques (beaucoup plus au courant que vous ne pouvez le supposer du problème) de mener leur propre combat, qui est aussi le nôtre, avec leurs propres armes, et leur faire confiance. Il faut nous réjouir de la prestigieuse présence d'un Pierre Guérin, d'un Claude Poher, d'un Claude Ribes pour ne citer que les faits récents, et de ne pas leur discuter leurs arguments. Il faut au contraire en chercher la raison et faire en sorte de les comprendre.

Le rôle essentiel et irremplaçable de LDLN est l'information. Avec une très grande joie, je constate chaque jour les immenses progrès qui sont

● ● ●

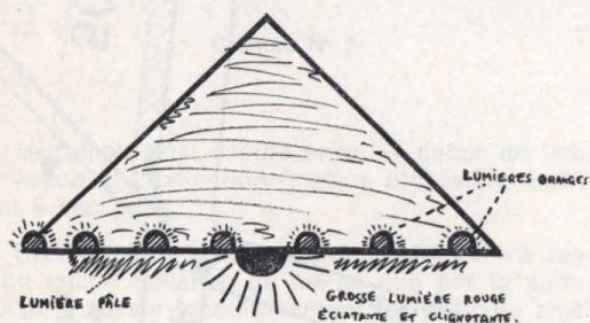
Importantes observations avec atterrissage dans le Pas-de-Calais

Enquêtes de MM. BAZIN - VALEMOIS - VERCAIGNE - WAMBEKE.

I°) **HAINES-LES-LA-BASSEE.** Le 13-12-1973, entre 17:30 et 17:45 sur la route entre Auchy-les-Mines et Vermelle, un ouvrier de 27 ans rentrant chez lui en cyclomoteur vit en direction de Haines-lès-La Bassée, à environ 300 m, un objet brillant en forme de toit ou de « chapeau chinois » un peu plus court qu'un avion de transport (taille importante). Le dessus conique avait l'aspect d'un métal éclairé par une lumière néon et comportait à sa base une rangée de lumières orange. Le dessous était éclairé d'une lueur pâle, mais en son centre, il y avait une grosse lumière rouge éclatante et clignotante. Altitude, 30 m environ : trajectoire approximative S-N. Evolution rapide et silencieuse.

II°) **HULLUCH ET BENIFONTAINE.** Suite à des articles de presse signalant un atterrissage à HULLUCH (62) le 31-12-1973, une enquête fut menée.

HAINES-LES-LA-BASSÉE 13.12.1973



• • •

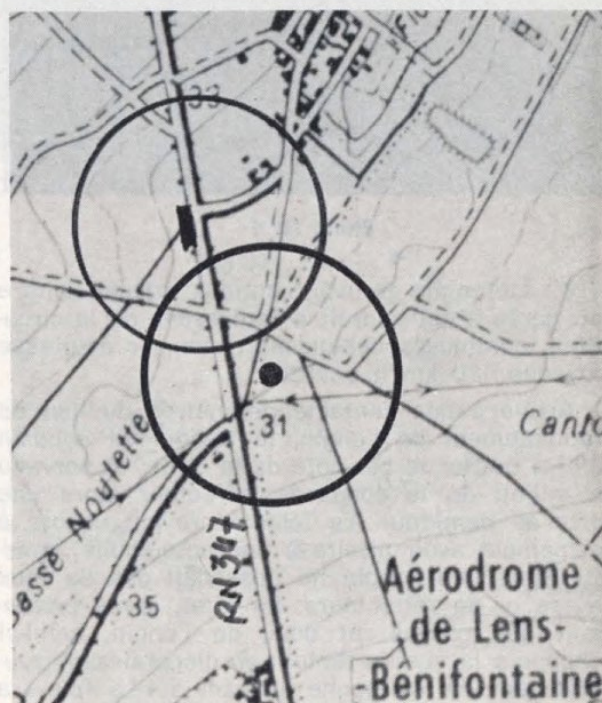
réalisés dans tous les domaines en quantité et en qualité et plus spécialement dans les enquêtes, par des jeunes souvent et des moins jeunes. Les excellentes présentations, le souci de la précision, la qualité des dessins et des photos, le souci de la recherche annexa, la discussion objective du témoignage, sont les qualités que l'on retrouve de plus en plus souvent. C'est bien sûr la meilleure récompense du long et obscur travail des collaborateurs de LDLN que de constater les fruits merveilleux qui en résultent. Soyez tous loués pour ce travail désintéressé et bénévole qui remplit d'admiration, quand on réfléchit tant soit peu au temps qu'il a demandé. En vérité, on assiste à la formation d'équipes hautement compétentes qui sont déjà en mesure, et qui le seront chaque jour davantage, de discuter sagement du problème auquel nous sommes confrontés. C'est là un capital précieux qui est en train de s'amasser, qu'il faut protéger, et ce sera la conclusion de ces lignes.

F. LAGARDE.

LE TEMOIN : Liefoghe Jean, né le 21 juin 1937 à Liévin, commerçant, demeurant 25 rue Roger-Salengro à Haines-lès-La Bassée, nationalité française.

LES LIEUX : 1° observation : RN 347 à la sortie du territoire d'Hulluch au lieu dit « La Tonne à Goudron ».

2° observation : RN 347 à l'entrée du territoire de BENIFONTAINE et à 400 m de la première observation. Ces petites villes sont situées entre Lens et La Bassée. Bénifontaine se distingue par la présence très proche du lieu de la seconde observation, du petit aérodrome de « Lens-Bénifontaine ». Les observations ont été faites dans des lieux particulièrement déserts où les seules habitations visibles sur les photos sont abandonnées.



LES FAITS : Le lundi 31 décembre 1973 vers 7:00 du matin, le témoin, à bord de sa Peugeot 404 se rendait aux halles à Lens afin d'y effectuer ses achats. Le temps était couvert et très sombre vu l'heure et la saison. De plus une légère brume était présente et la température avoisinait 0°.

Pratiquement à la sortie du territoire d'Hulluch, il aperçoit devant lui, sur sa droite, au lieu dit « La Tonne à Goudron », une forme qui lui semble être celle d'une voiture avec ses deux phares dirigés vers lui. Ceux-ci sensiblement ronds, distants entre eux de 1,50 m environ, étaient de couleur jaune orangée, non éblouissante. Quant à la forme de l'engin, le témoin la comparera à l'avant d'une Citroën GS ou DS (voir photo N° 1).

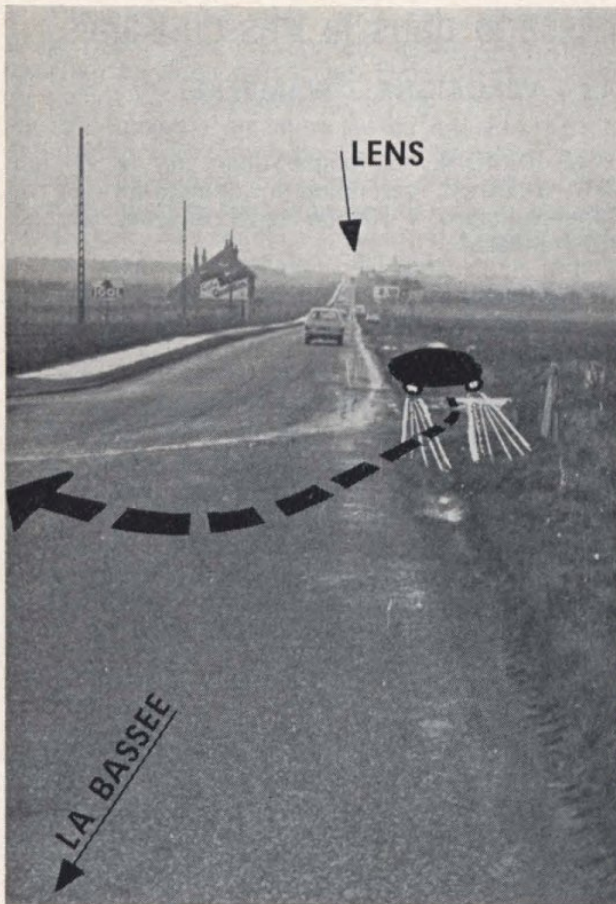


Photo N° 1

M. Liefoghe trouvant curieux qu'une voiture soit garée à cet endroit à contresens de la circulation, continuera cependant d'avancer à vitesse moyenne (70 km/h environ).

Arrivé à une centaine de mètres du lieu de stationnement de l'engin, le témoin vit soudain celui-ci quitter le bas-côté de la route, et parvenu au milieu de la chaussée, effectuer alors une sorte de demi-tour. Le témoin croyant encore à ce moment avoir affaire à une automobile, constata alors que l'engin ne possédait pas de feux arrière ni de réflecteurs. En effet, après pivotement des phares, et donc de l'engin, celui-ci échappa à la vue du témoin en disparaissant soudainement. M. Liefoghe arrivant à « La Tonne à Goudron » ne put que constater la disparition de cet objet insolite en ayant cependant contrôlé auparavant son absence dans le chemin.

(voir photo N° 1 bis)

Puis l'automobiliste poursuivit sa route sans s'alarmer outre mesure.

Arrivé à 400 m après « La Tonne à Goudron » et après avoir dépassé la maison se trouvant sur sa gauche (voir photo N° 1) son attention fut attirée par une lueur orangée devant lui sur sa

gauche. Portant son regard vers la source de cette luminosité, il aperçut alors qu'un « cigare » lumineux de grande dimension, qu'il estima par la suite à 30 m de haut sur 8 m de diamètre (voir croquis N° 2) se trouvait posé verticalement dans un champ à une centaine de mètres de lui. L'OVNI de couleur uniforme orangée et non éblouissante

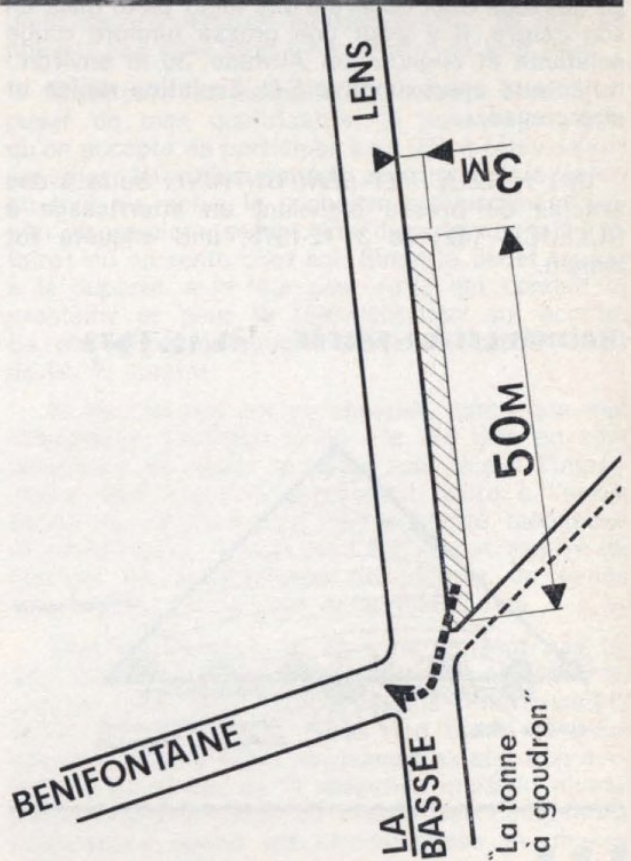
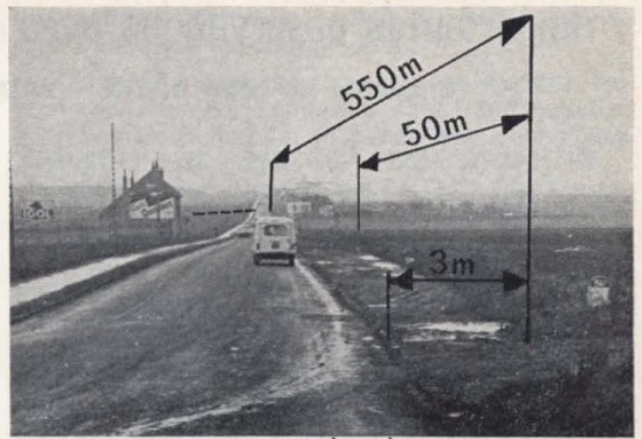
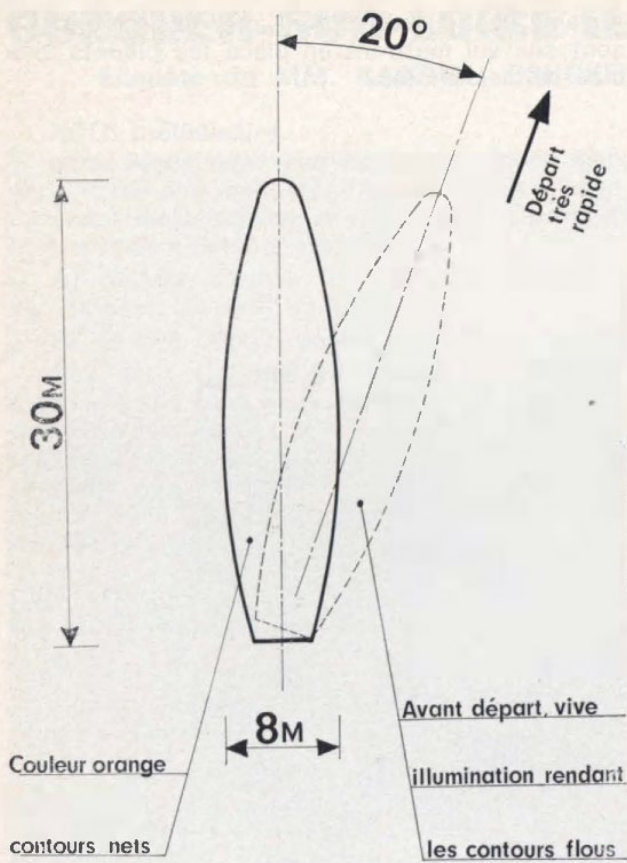


Photo N° 1 bis

reposait apparemment sur le sol et aucune superstructure n'était visible. Tout se passa alors très rapidement.

Alors que sa luminosité augmentait d'intensité, le « cigare » s'inclina rapidement, visuellement d'une vingtaine de degrés, et, ce mouvement terminé, décolla aussi subitement dans son axe propre. Sa luminosité était à ce moment si forte qu'elle estompait partiellement les contours, jusque là nets, de l'objet. Les champs alentours étaient baignés par cette lumière jaune orangée et on y voyait comme en plein jour.

Le départ de l'engin fut très rapide et bien que très vite sorti de son champ de vision, le témoin pense que celui-ci dut passer au-dessus de son véhicule. L'illumination ne varia cependant pas durant l'ascension de l'OVNI, mais elle cessa brusquement au bout de quelques instants « comme lorsque l'on ferme un interrupteur ».



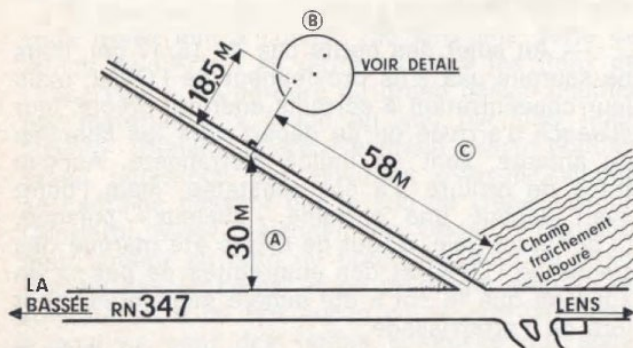
Croquis N° 2

Le temps total écoulé entre le début de l'observation et l'extinction finale a été estimé entre 5 et 8 secondes.

Durant toute l'observation le témoin n'a ressenti aucun malaise, de même que par la suite. Aucun mauvais fonctionnement du véhicule ainsi que de l'horloge de bord n'a été constaté.

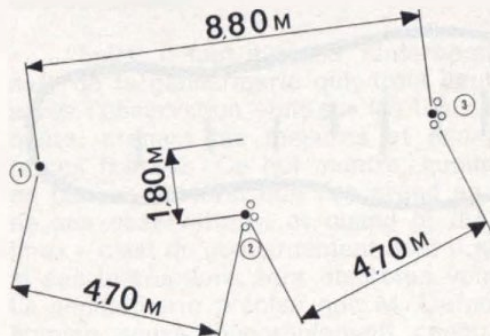
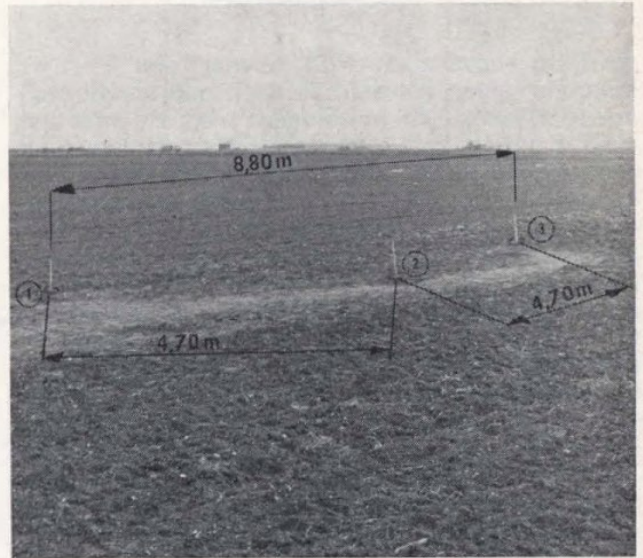
Après cette seconde observation, M. Liefoghe continua sa route en direction de Lens.

Voulant confirmer par un fait concret son observation, il s'arrêta sur les lieux à son retour de Lens et gara son véhicule dans le petit chemin adjacent à la RN 347. Il était 8:40. Après avoir pris des points de repère depuis la route, il se mit à quadriller les environs.



En A, il découvrit des traces de pas, allant par deux, comparables à celles d'un enfant de 10 ans.

Ensuite, il se rendit dans les champs de l'autre côté du petit chemin et après un nouveau quadrillage d'une quinzaine de minutes, il découvrit les traces laissées par le «cigare», composées d'une empreinte et de deux groupes d'empreintes.

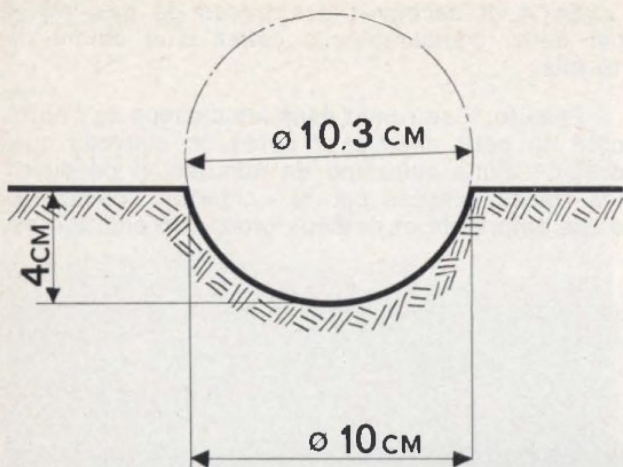


En ② et ③ le témoin voit plusieurs traces de petits pas (voir croquis)

— La 1^o empreinte, unique, est en forme de calotte sphérique inversée, d'un diamètre de 10 cm et de 4 cm de profondeur.

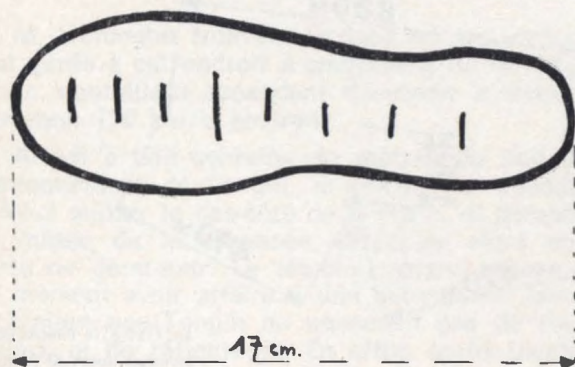
— Le 1^o groupe d'empreintes est composé d'une trace principale de même forme et de même dimension que la première, est située à 8 m 80 de celle-ci. Cette empreinte est entourée par 3 ou 4 autres empreintes moins profondes, mais semblant avoir été causées par le même objet.

— Le 2^o groupe d'empreintes est sensiblement identique au 1^o groupe, à savoir : une empreinte principale, identique en forme et dimension à la première, entourée par 4 ou 5 empreintes satellites moins définies. Cette empreinte



principale est située au sommet du triangle isocèle formé par les 3 empreintes, des traces de pas semblables à celles marquées en A. Ensuite en C, allant de B jusqu'à la route, des traces de pas également par paires, et toujours semblables aux autres.

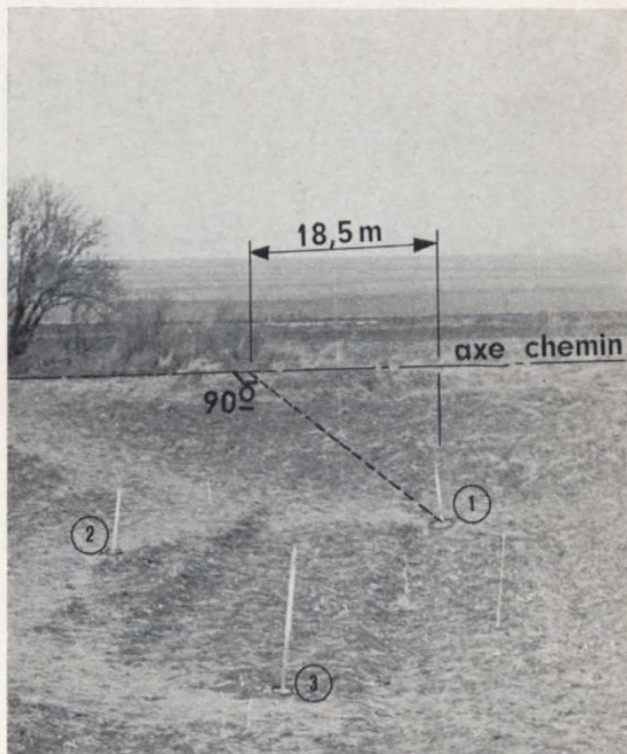
**EMPREINTE DE PAS DESSINÉE PAR
M. LIEFOOQUE**



CONSISTANCE DU SOL AU MOMENT DES CONSTATATIONS :

Le sol était gelé. De plus les empreintes étaient recouvertes d'une légère pellicule de givre sauf celles proches des deux groupes d'empreintes. Le témoin n'a pas tâté celles-ci pour constater leur chaleur éventuelle. Après ces constatations le témoin revint à son domicile et raconta tout cela à un ami et voisin M. Decourcelle. Tous deux retourneront sur les lieux et préviendront la gendarmerie locale qui fera les mêmes constatations et prendra leur déposition. Les gendarmes de Pont-à-Vendin, accompagnés de ceux de la brigade de Lens sous les ordres du capitaine Batard, feront les constatations d'usage, les relevés d'empreintes et prélèvements sur le

terrain. Des clichés seront pris des traces. Ce sont eux qui mettront en place les piquets visibles sur les photos.



III°) Le 17 janvier 1974, dans un lycée près de la région d'Hulluch (environ à 5 km), vers 8:00, d'une fenêtre du 4^e étage, une dizaine d'élèves ont vu une boule jaune orangée, très brillante. Sa taille était un peu inférieure à la Lune, et elle manœuvrait sous le toit nuageux dans le sens Lens/Aix-Noulette (NE-SO). Le ciel était très bas, très nuageux, taux d'humidité très important. Elle avançait à grande vitesse ; retournait en arrière, montait, redescendait, pour disparaître enfin dans la direction S-O. Distance et altitude non évaluées. Durée de l'observation : 1 minute environ.

Quelques remarques de M. Bigorne, D.R. :

— En un mois (à notre connaissance) cette région est visitée 3 fois : un survol à basse altitude, un atterrissage, une observation sous le plafond nuageux ; puis d'autres manifestations nombreuses dans le nord de la France... Que se passe-t-il ?

— Au sujet des petits pas de 16/17 cm, nous ne saurons pas s'ils proviennent de l'OVNI, mais leur concentration à certains endroits précis, leur absence d'arrivée ou de départ vers les chemins ou ailleurs, sont un indice d'étrangeté. Aucune trace de brûlure n'a été constatée, mais l'objet avait dégagé une certaine « chaleur » puisque, le sol étant gelé, a tout de même été marqué des traces de l'OVNI et des empreintes de pas ; cela suppose que le sol a été dégelé momentanément lors de l'atterrissage.

OUZOUER-SUR-LOIRE (Loiret), 10 décembre 1973

Enquête de MM. BARTHEL, BRUCKER, DUPOU, GRAS, GUILBERT, MARCHAND.

NDLR préliminaire.

Nous avons reçu pour ces observations deux excellentes enquêtes, très bien présentées, abondamment documentées, de très bons dessins, et nous tenons à féliciter les auteurs :

A) de MM. Barthel, Gras, Brucker (enquêtes des 14-12 et 20-12-73 du 5-1-74) ;

B) de MM. Dupou, Marchand, Guilbert.

Ces deux rapports d'enquêtes sont complémentaires et, nous nous servirons du rapport A comme trame — car ils ont pu interroger directement les témoins — nous citerons B dans la synthèse, chaque fois que le complément d'information apportée, ou le détail intéressant, nous paraîtra nécessaire.

Tous les dessins et photos sont de A, à l'exception d'un plan B complété par une information

de A, du plan d'ensemble de F.L., et d'une photo mentionnée de M. Dupau.

B nous a fourni la carte au 1/25.000 et la carte géologique de détails. Se reporter le cas échéant à la carte Michelin n° 65 pli 1.

A — Le 5 janvier 1974, nous avons pu, avec l'assurance que nous serions les seuls, entendre les témoins de l'observation d'Ouzouer-sur-Loire du Lundi 10 décembre 1973. Ces derniers désirant garder l'anonymat absolu seront tout au long de l'enquête nommés X et Y. De même, le véhicule de marque connue par nous ne sera pas décrit.

(suite page 10)

● ● ●
— Une ionisation à l'emplacement des traces, aurait été décelée (nous ne l'avons pas vérifié).

— Les^e gendarmes n'ont jamais supposé que ces empreintes auraient pu être le fait d'une machine agricole, néanmoins, ils ont demandé à M. Marescaux, exploitant du champ, si l'un de ses instruments pouvait être à l'origine de ces traces ; il répondit par la négative.

— Le dimanche 6 janvier 1974, la gendarmerie a demandé par voie de presse aux personnes qui pourraient avoir vu cet objet insolite le 31-12-1973, à l'endroit indiqué, de se faire connaître à ses services. Aucun autre témoignage ne fut enregistré.

— Le pivotement sur place à environ 20°, avant le départ rappelle le cas de l'Aveyron (MSV pp 166,167 ; Albatros).

N.D.L.R. — Rarement une enquête a été présentée avec ce souci de l'exactitude et de la perfection des documents présentés. Un très grand merci aux enquêteurs qui, au moment où nous sommes submergés de travail, ont présenté un travail fini où rien n'est à reprendre, facilitant considérablement notre tâche. Merci à notre ami Bigorne, délégué régional de LDLN, d'avoir su réunir autour de lui de tels collaborateurs. Bravo ! la région Nord !

Si nous examinons l'environnement nous trouvons assez loin à l'ouest (30 km) une série de failles de l'Artois se dirigeant vers les lieux de l'observation. La bordure du grand bassin houiller est matérialisée à 5 km au sud par une ligne Liévin - Hénain-Liétard. Ce grand bassin houiller prend naissance aux environs d'Aix-la-Chapelle se continue passant par le sud de Liège, Namur, Charleroi, Mons, Valenciennes, Douai et Béthune, pour aboutir au nord de Boulogne, dans la direction du cap Gris-Nez, et se prolonger ensuite en Angleterre. Il ne fait aucun doute que ces gîtes à houilles sont des failles comblées qui appa-

raissent çà et là en France et en Belgique tout au long de ce tracé. En effet si en surface les failles n'apparaissent pas, certaines coupes géologiques comme celles figurant sur l'Atlas des eaux souterraines de France (édition du BRGM) en particulier la coupe Arras-Lille, fait état de six failles avec pour l'une trois embranchements latéraux. A Meurchin (6 km à l'est des lieux d'atterrissage) il existe effectivement une source d'eau thermale sulfureuse calcique (mêmes sources du BRGM).

Enfin, il faut signaler l'intervention *très rapide* de la gendarmerie qui, trois heures à peine après l'observation était sur les lieux faisant l'enquête, prenant les mesures et des photos des traces fraîches. Ce qui montre, quoiqu'on puisse en penser, l'intérêt que l'on prend en hauts lieux de ces observations, et quand je dis en « hauts lieux » c'est du gouvernement dont il s'agit, même si ses instructions sont discrètes voire secrètes. La gendarmerie précise que M. Liefoghe est un homme sensé, honorablement connu, considéré comme un citoyen sérieux.

Bien entendu ceux *qui ne veulent pas* croire à l'existence du phénomène ne lisent pas LDLN, et s'ils voyaient un de ces engins (le mot engin est prohibé dans cette catégorie d'incrédules) ils lui tourneraient le dos. Ils ont tort, car bien avant que la radio et la télé en parlent, on constate une recrudescence d'intérêt parmi les gens normaux, et elle est due exclusivement aux faits. Je ne donne pas longtemps pour qu'un « raz de marée » ne submerge ces incroyables qui, malheureusement, sclérosés dans leur orthodoxie, n'ont plus la souplesse nécessaire pour opérer une reconversion de leurs concepts. Il est bien dommage que ces « paralysés » occupent les postes de commande actuels, honneurs dûs à leurs grands mérites, mais qui bloquent par ailleurs toutes démarches annexes, bourgeonnantes ou parallèles, se faisant les gardiens d'une vérité dont on sait qu'elle est en perpétuelle évolution.

F. LAGARDE.

Les lieux.

Au lieudit « Les Haies » sur la départementale 119, à 7 kms de Sully-sur-Loire, à 2 kms d'Ouzouer, très précisément à 100 m de la borne kilométrique qui donne ces indications. Le lieu est situé à 500 m au nord des berges de la Loire.

Géologiquement — B : le site de l'observation est formé d'alluvions holocènes avec sables, cailloutis silicieux, limon des ruisseaux. Dans les petites rivières l'holocène est représenté par du limon et du sable. On exploite actuellement les alluvions de la Loire pour leur sable et gravier. Les autres matériaux tirés du sol sont des argiles, des marnes et un peu de craie. — A et B : La région n'est pas faillée (voir NDLR).

A : On peut noter que c'est sur le territoire de la commune de Dampierre-en-Burly que devait commencer, fin 74, la construction d'une centrale nucléaire de l'E.D.F. Cette dernière, à l'uranium enrichi, se caractérisera par ses quatre échangeurs, tours de 140 m de haut, et sa puissance totale de 4.800 MWE. Elle sera la plus puissante de France en 1980. Son site est à 3 kms environ du lieu d'observation.

L'Observation — A —

Le lundi 10 décembre 1973, X et Y reviennent de Sully-sur-Loire, en voiture, se dirigeant sur Ouzouer, par la départementale 119, vers 18:10 environ. Le ciel est parfaitement dégagé, de nombreuses étoiles sont visibles malgré un léger voile atmosphérique. Il gèlera faiblement dans la nuit du 10 au 11.

La voiture roule entre 90 ou 100 km/h, et en 4^e vitesse son bruit est normal. Ils viennent de dépasser le lieudit « La Drague » la visibilité est excellente jusqu'à Ouzouer plus spécialement jusqu'à « La Haie ». Arrivés à la hauteur de la borne kilométrique mentionnée plus haut, X, le

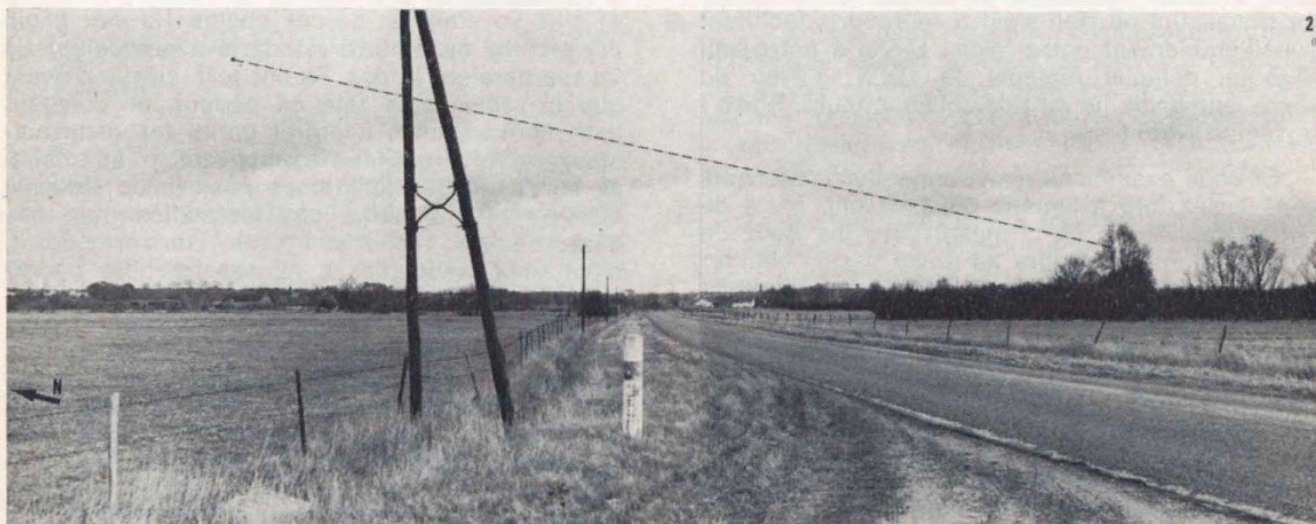


Photo M. Dupou

conducteur du véhicule, aperçoit par la glace latérale gauche, une lueur pulsée très violente. En aucun cas, cette lumière ne pouvait, quelques secondes auparavant, être masquée par un obstacle quelconque, et pourtant l'apparition de cette lumière a été spontanée. (B : il pensa au moment qu'il s'agissait d'un tracteur). A ce moment X ralentit son véhicule jusqu'à arrêt complet, à 150 m environ.

X pouvait dès lors voir l'objet. Il lui apparaît comme ayant une base circulaire d'un diamètre d'environ 5 m, plus sombre que le ciel, au centre duquel un feu blanc, qu'il estime à 25 ou 30 cm de diamètre, émet une puissante lumière, pulsée à une fréquence tellement élevée qu'il semble à X qu'elle ne s'éteint pas totalement entre chaque éclat. Elle est difficilement soutenable du regard (voir dessin page 28).

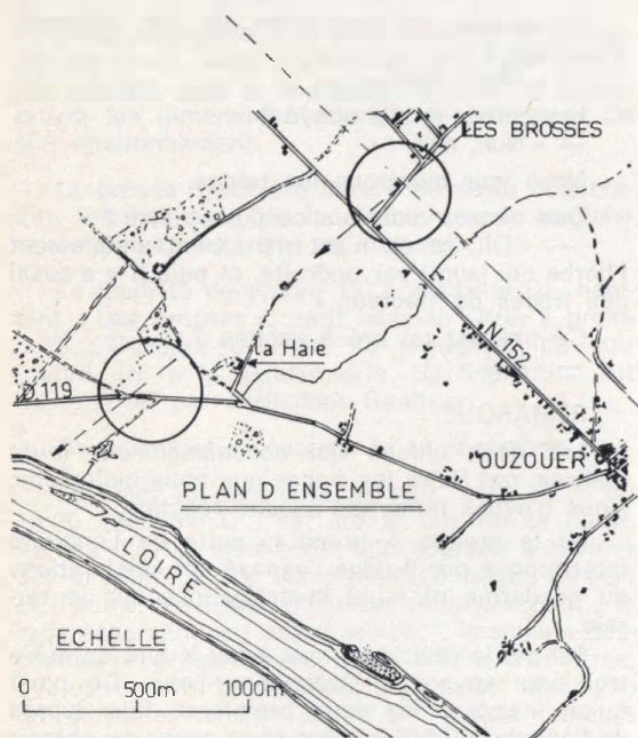
En dessous de l'objet, et en relief par rapport à celui-ci, trois barres en forme de triangle. Au



sommet de ce dernier, s'inscrivant dans la base circulaire, trois lumières rouges, pulsées à la même fréquence que le feu blanc, d'un diamètre environ 4 fois inférieur à celui-ci. Ces derniers reflètent légèrement sur la base de l'objet, mais pas sur les barres.

L'objet, par rapport aux témoins est observé avec un angle (très difficilement déterminable) qui permet à X de voir entre l'objet et les barres, le ciel à deux endroits ; les arbres situés au bout du champ, et au sommet de l'objet, légèrement décalé sur la gauche, un feu rouge fixe. A ce moment là, X coupe le moteur de la voiture, éteint les phares, ouvre sa glace. Aucun bruit n'est perceptible. L'objet semble à 20 m de distance et à 25 m de hauteur (nous reviendrons sur ces précisions).

X fait part à Y de son observation, ce dernier pour voir l'objet est obligé de se pencher au point de mettre la main gauche sur le genou de X.



Dans cette position il voit l'OVNI à la hauteur des sièges dans la glace arrière latérale gauche de la voiture. Il semble que l'objet monte très lentement, sans aucun changement d'aspect. Ils décident de prévenir la gendarmerie. L'observation a duré approximativement 3 mn.

Sans aucune difficulté X remet le véhicule en marche. C'est à très grande vitesse qu'ils couvriront les 2 km 400 qui les séparent de la gendarmerie d'Ouzouer. Après avoir parcouru 300 à 400 m, Y se retourne ; à cet endroit la départementale 119 amorce une large courbe à droite ; il voit alors, pour la première fois, l'objet conique surmonté du feu rouge fixe. Le témoin estime la hauteur à la moitié du diamètre.

C'est l'adjudant Gautier qui accueille les deux témoins. La panique se lit sur leurs visages défaits par la peur. Immédiatement le gendarme

croit à un accident ; mais après une explication succincte des témoins, rassuré, il se rassoit à son bureau pour de plus amples explications. Devenue l'insistance des témoins très excités, deux gendarmes accompagnés par X (Y mort de peur restera à la gendarmerie) décident de se rendre sur les lieux. De la bouche même de l'adjudant Gautier le trajet de retour s'effectue à très grande vitesse. Le procès-verbal de gendarmerie notera le départ d'Ouzouer à 18:20.

Les enquêteurs B prennent le relais :

Lorsque les gendarmes et le témoin principal arrivèrent sur les lieux, l'objet avait traversé la route, pris de la hauteur se dirigeant vers une trajectoire courbe qui s'orientait au sud-ouest de Gien.

Précisions du gendarme témoin :

Avez-vous été personnellement témoin ?

— « Oui, en effet, je suis un des témoins. »

Pouvez-vous nous décrire votre observation ?

— « Lorsque nous sommes arrivés, j'ai vu cet objet, il avait la forme d'un cercle, il y avait au centre cette lumière blanche décrite par les témoins, et les trois autres lumières rouges. Je n'ai jamais vu une chose pareille de ma vie ! la lumière blanche au centre était très intense, mais elle n'éclairait pas le sol et autour !

» Les clignotants étaient très rapides. Cela nous a surpris aussi, la lumière était, voyez un peu, comme du néon, mais pas tout-à-fait pareil, plus mat, mais plus intense. C'est très dur à décrire. »

Quel temps approximativement, y avait-il entre les clignotants ?

— « Oh, très rapide, environ 1/4 de seconde. »

La hauteur à laquelle se trouvait l'objet est bien 400 m à 500 m ?

— « Oui entre 400 m et 500 m, vous voyez donc que nous mêmes nous n'avons pas vu beaucoup de détails, les témoins eux, ont vu quelque chose de vraiment extraordinaire. »

Quelle direction prenait l'objet ?

— « Il se déplaçait vers le Sud-Ouest très lentement, mais sa trajectoire n'était pas en ligne droite, il semblait se rapprocher du sol, nous avons même cru qu'il revenait tellement il allait doucement. Puis des arbres au fond l'ont caché et nous ne l'avons plus revu.

» Nous l'avons observé pendant 5 à 10 mn. »

Ensuite le gendarme passa en revue toutes les hypothèses d'explication possible (ballon-sonde, satellites). Il nous montra qu'il avait quelques connaissances sur le sujet. Pour voir nous avançons l'hypothèse hélicoptère : il fut catégorique, cela ne pouvait être en aucun cas un engin de cette sorte. Il aurait tout de suite reconnu le bruit. Mais il n'y avait aucun bruit. D'ailleurs nous dit-il :

— « Nous avons entendu le bruit d'un avion qui passait à haute altitude. »

Il émit quelque réserve sur l'hypothèse ballon-sonde, car il ne savait pas si un ballon pouvait descendre très près du sol, puis remonter.

Y a-t-il eu un magnétisme quelconque ?

— « Non, aucun. Pendant notre observation nous avons utilisé une boussole que nous avons amenée, aucun magnétisme ne fut noté. »

Avez-vous noté des actions sur les voitures, les montres ?

— « Non absolument rien. »

Y a-t-il eu des interférences ou des pannes dans le réseau électrique ce soir-là ?

— « Non, rien. »

Dans les P.T.T. ?

— « Rien non plus. »

Quelle était la température et quel temps faisait-il ?

— « Il faisait beau, et il gelait. » (La Lune était visible ce soir-là, lever : 16:25 TU).

Une enquête a été ensuite effectuée. Y a-t-il eu procès-verbal ?

— « Oui, nous avons dressé procès-verbal. »

Et sur le terrain ?

— « Le lendemain matin, nous avons fait une battue dans la prairie, dans une zone de 200 m de diamètre. Nous n'avons rien trouvé qui pourrait faire dire que l'objet s'est posé. »

» A mon avis l'arrivée des témoins a fait remonter et fuir l'objet. »

Y a-t-il eu des mesures de faites avec un compteur Geiger ?

— « Non. »

Ce gendarme nous confia aussi ceci :

— « Vous voyez, je ne crois pas aux « soucoupes volantes ». J'ai pourtant bien vu cette chose étrange, mais je n'y crois pas plus. Ce qui est certain c'est qu'il s'est passé quelque chose d'anormal et que ce qui a été vu n'est pas un objet terrestre. »

Puis il nous indiqua l'endroit où était apparu l'objet, nous nous y rendîmes aussitôt.

N.D.L.R. — Ces investigations répondent aux détails de l'observation. X l'a d'abord vu et pris pour un tracteur, donc très près du sol. Puis Y s'est penché à l'arrêt pour l'apercevoir. Le groupe A calcule qu'à ce moment il ne pouvait être visible qu'à 1 m 50, peut-être en partie. Cela répond aux caractéristiques de la voiture. Il est normal dans ces conditions que l'on pense à un atterrissage.

EXAMEN DES LIEUX

Nous avons trouvé tout de suite l'endroit où a eu lieu l'observation.

Dans la prairie nous avons remarqué des empreintes qui à priori nous ont paru insolites.

L'herbe à ces endroits était brunâtre et humide et se détachait nettement de l'herbe environnante. Chaque trace présentait une figure géométrique distincte avec des côtés symétriques. Mais par la suite en étendant nos recherches nous en avons découvert beaucoup d'autres disséminées dans la prairie. Nous avons alors pensé

qu'il devait s'agir d'une cause naturelle. Des mesures entre certaines de ces traces n'ont pas fait découvrir une quelconque symétrie.

La symétrie des traces en elles-mêmes et l'identité de toutes les traces à quelques détails près, sont les seuls points qui nous paraissent étranges.

Quoiqu'il en soit, le propriétaire du champ, nous a dit qu'il s'agissait d'endroits où l'herbe se dessèche tout simplement. Qui peut expliquer cela ?

Témoignage du propriétaire du champ.

Sur le terrain nous avons rencontré le propriétaire de la prairie et un ami. Il se rendait à la chasse. Deux chiens les accompagnaient.

Il répondit à quelques questions, bien qu'on le sentait agacé.

Vous habitez près d'ici ?

— « Non, mais il y a mes parents qui habitent là-bas. » (Il nous montre la ferme « La Haie »).

Ce soir-là ils n'ont rien vu, ou remarqué d'anormal ?

— « Non, rien. »

Les chiens ont-ils aboyé ?

— « Non, non. »

Nous leur montrons les traces.

Que pensez-vous que ce puisse être ?

— « Oh, ça ce n'est rien, c'est simplement l'herbe qui jaunit par endroits, et puis il y a aussi des traces de tracteur. »

Ce pré est un pré à vaches ?

— « Oui. »

REMARQUE.

Les deux chiens qui accompagnaient leurs maîtres, ont flairé les traces que nous indiquions. Nous n'avons remarqué aucune réaction.

Ici le groupe A prend la suite de l'enquête interrompue par B dans l'exposé des déclarations du gendarme et leurs investigations sur le terrain.

Tel est le récit que nous a fait X lors de notre troisième voyage à Ouzouer-sur-Loire. Ce n'est qu'en insistant les deux premières fois auprès de l'adjudant Gauthier, que nous avons pu obtenir cet entretien. Nous tenons à souligner ici l'accueil sympathique qui nous a été réservé à chaque fois, ainsi que la coopération compréhensive de l'adjudant Gauthier que nous tenons à remercier sincèrement.

Lors de notre premier passage à Ouzouer-sur-Loire le 14 décembre 1973, nous avons appris plusieurs détails qui nous ont été révélés par les gendarmes d'Ouzouer : après leur intervention du 10 décembre au soir, le commandement de Gien a été averti par eux, c'est le capitaine Flammand qui a supervisé cette affaire ; c'est sur son initiative que les bases aériennes les plus proches ont du être prévenues. Le résultat sera négatif.

Divers détails concernant l'observation elle-même nous ont été apportés ; en particulier le fait que le triangle à la partie inférieure de l'objet était très en relief, X dira aux gendarmes : 35 à 40 cm, mais qu'aucun lien solide ou lumineux ne solidariserait le socle triangulaire au reste

de l'engin. Nous apprenons que le feu blanc à éclat fait partie intégrante de la base circulaire.

En outre, plusieurs points ayant leur importance sont à noter : depuis leur départ de Sully, ils n'ont été ni doublés ni croisés, il est donc probable qu'ils roulaient en phares ; le véhicule n'est pas équipé de la radio ; la montre des témoins ne donne aucun signe de mauvais fonctionnement.

C'est avec le gendarme qui accompagnait l'adjudant et X le soir de l'observation que nous sommes retournés sur les lieux. Le pré au-dessus duquel a été vu l'objet est clôturé sur tout son pourtour par des rangées de fils de fer barbelés. Celui-ci ne présente aucune anomalie magnétique, le terrain non plus. Aucune trace au sol n'a pu être relevée. Aucune anomalie n'a été décelée. Les occupants de la ferme située à l'extrémité est du pré ne se sont aperçus de rien ; à cette heure-là le propriétaire occupé dans son étable n'a pas remarqué de réaction particulière sur ses bêtes.

Le 20 décembre 1973 nous sommes retournés sur les lieux. Nous n'avons pu constater aucun changement dans la végétation du pré, et avons relevé les dimensions exactes du terrain et de son environnement.

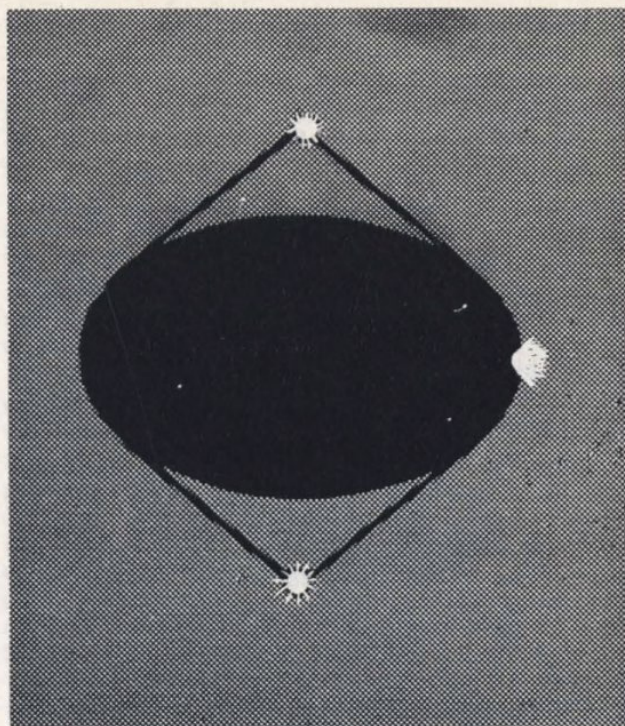
La presse ayant été avisée de cette observation les habitants de la région eurent connaissance de ces faits très rapidement.

Le jeudi 13 décembre 1973, Madame D... habitant « Les Brosses », petit hameau situé à proximité d'Ouzouer-sur-Loire, se présentait de son propre gré à la gendarmerie. Sa déposition fut enregistrée par l'adjudant Gauthier.

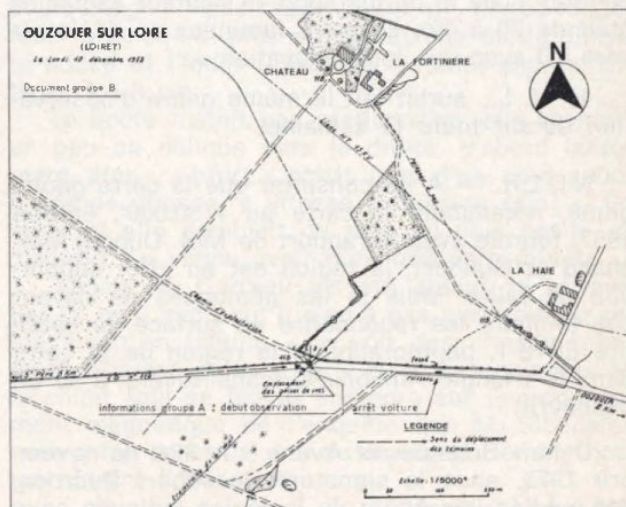
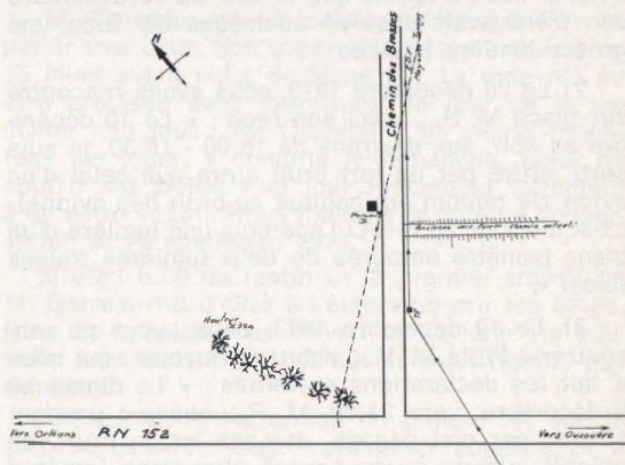
Nous l'avons rencontrée le 14 décembre.

Le lundi 10 décembre au soir, vers 18:15 ou 18:20, Madame D... est sur le pas de sa porte. Venant du N-E, sans bruit, elle aperçoit à environ 500 m des feux : un blanc et deux rouges de part et d'autre, les trois clignotent simultanément ; le rapprochement est assez rapide. L'ensemble descendait progressivement, à une dizaine de mètres, l'objet remonta brutalement pour éviter une ligne de moyenne tension de l'E.D.F. ; puis toujours sans bruit passa au-dessus de Madame D... A ce moment-là, il lui sembla que ses cheveux étaient attirés vers le haut. L'objet, sombre par rapport au ciel, avait, vu de dessous, la forme d'un ballon de rugby avec sur le devant un feu blanc, violent, pulsé de 30 à 40 cm de diamètre. La longueur était d'environ 5 m, la largeur de 2,50 à 3 m ; de part et d'autre de l'objet, de l'avant et de l'arrière partaient 2 barres d'environ 15 cm d'épaisseur qui se rejoignaient à 1 m à l'extérieur de l'objet, pour supporter un feu rouge pulsant, de même dimension et à la même fréquence que le feu blanc. L'objet continua sa trajectoire en direction de l'O-S-O, passa au-dessus des arbres à environ 300 m à une altitude de 30 m (les arbres ont environ 25 m de hauteur) et obliqua légèrement sur la gauche.

Madame D... n'a pu nous fournir d'autres détails ; mais elle est affirmative sur la description de son objet. Tracée sur une carte et vérifiée sur



Objet vu par Mme D.



le terrain, la trajectoire de cet objet correspond très exactement au lieu d'observation de X et Y. En admettant une erreur minime, toujours possible de la part des témoins, sur l'heure de l'observation, la chronologie de ces faits correspond.

Seule la forme fondamentale de l'objet ne correspond pas ; dès lors, deux hypothèses s'offrent à nous :

L'objet observé par Madame D... servait de support, ou de vaisseau mère à l'OVNI observé par X et Y ;

Ou bien celui-ci a subi une transformation de son aspect et de sa forme pendant les deux kilomètres qui séparent les lieux d'observations.

Bien que cette dernière solution, peut-être peu fréquente dans les observations d'OVNIs, paraisse étrange, nous aurions tendance à l'adopter, car de par les dimensions de l'OVNI de X et Y comparées à celui de Madame D... l'hypothèse d'un vaisseau mère nous paraît peu probable.

Lors de nos séjours sur place, nous avons pu obtenir des témoignages sur des observations relativement récentes dans la région, avec hélas fort peu de détails. Nous les relatons à titre d'informations.

1) Le 14 décembre 1973, nous avons rencontré sur place un journaliste du « Journal de Gien » ; celui-ci nous a appris que le soir du 10 décembre son frère avait observé au-dessus de Gien une grosse lumière blanche.

2) Le 20 décembre 1973, nous avons rencontré sur place M. S..., voici son récit : « Le 10 décembre au soir, aux environs de 18:00 - 18:30, je suis sorti, attiré par un fort bruit autre que celui d'un avion (le témoin est habitué au bruit des avions), c'est alors qu'au N-N-O j'aperçois une lumière d'un blanc jaunâtre entourée de deux lumières rouges fixes ».

3) Le 19 décembre 1973, nous avons pu rencontrer à Paris M. V..., habitant Ouzouer, qui nous a fait les déclarations suivantes : « Le dimanche 9 décembre, vers 21:00, M. R... observe pendant 15 mn, par ciel dégagé, et sans aucun bruit, un point lumineux rouge orangé clignotant (environ toutes les secondes) ; son diamètre est plus petit que la pleine lune. Cette lumière se trouvait à environ 1.000 m de distance, la hauteur angulaire était de 30 à 40°, ce point lumineux se déplaçait vers l'O avec une lente élévation ».

4) M. L... aurait fait le même genre d'observation durant toute la semaine.

N.D.L.R. — A ne consulter que la carte géologique, notamment la carte au 1/50.000^e, édition 1967, fournie avec le rapport de MM. Dupou, Marchand et Guilbert, la région est en effet dépourvue de faille. Mais si les géologues ne savent pas toujours les reconnaître en surface, le satellite ERTS-1, photographiant la région de la Loire dans le triangle Amboise-Orléans-Nevers, a su en découvrir.

Dans « Sciences et Avenir » n° 321, de novembre 1973, sous la signature de Albert Ducrocq, est publiée une photo de la région indiquée sous

A L'ILE BEHUARD

(MAINE-ET-LOIRE) 6 DECEMBRE 73

Enquête de MM. ROLLAND Patrick,
COLAISSEAU Félix, SIBENALER Jean.

Mme G... le témoin, nous a demandé de garder son anonymat. C'est une dame de 45 ans au caractère vif. Son mari est pêcheur en Loire. Elle a souvent l'occasion de l'accompagner de jour comme de nuit, quand il va relever ses filets. C'est à l'occasion d'une randonnée nocturne sur les lieux de pêche qu'a eu lieu l'observation faisant l'objet de cette enquête.

Une nuit fraîche du lundi 3 décembre 1973, vers deux heures du matin, par un beau clair de lune alors à son premier quartier, sous un ciel nuageux et sans vent, Mme G... avait accompagné



laquelle il est écrit « ...on remarque entre Amboise et Condé-sur-Beuvron, le cours rectiligne de la Loire que prolonge une faille en direction de Gien. »

Cette faille paraît suivre en partie le tracé du Beuvron pour aboutir en face d'Ouzouer. Le tracé de la faille n'est pas précisé, la lecture de cette carte est très difficile, et je ne me risquerai pas à d'autres précisions. Ouzouer n'est qu'à 14 km à vol d'oiseau au N-O de Gien. Les pétroliers ont fait des sondages de recherches dans la région d'Ouzouer, rive droite et rive gauche de la Loire. Il existe des gouffres ou dolines (dépressions ou creux ovales ou circulaires parfois entourés d'escarpements) face à Ouzouer au S-E de St-Aignan. Ces éléments sont tirés de la carte géologique.

L'étude des deux rapports a permis d'établir une carte d'ensemble sur laquelle figurent les deux observations.

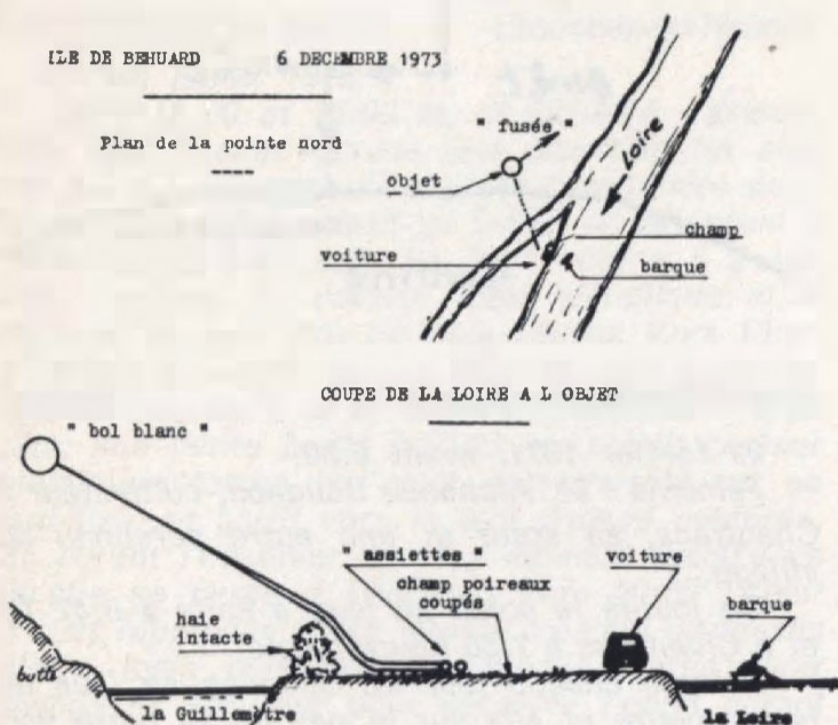
Il est facile de constater que les deux trajectoires sont alignées. Les gendarmes partent d'Ouzouer à 18:20. Le témoin de Les Brosses indique son observation vers 18:15 - 20. A cinq minutes près les heures concordent, on peut donc admettre sans forcer les faits, sachant l'imprécision de l'exactitude des heures, qu'il s'agit du même objet. On peut donc étudier sa trajectoire sur cette portion de 2 km entre Les Brosses et la Loire : l'objet vu assez haut, à 500 m du témoin au N-N-E, descend, passe très près du témoin de Les Brosses, descend toujours, fait du rase-motte dans un pré et s'en va lentement en s'élevant sur une trajectoire courbe.

On peut imaginer que quelque chose a exigé la descente du phénomène, une volonté intelligente sans doute puisque l'objet a soigneusement évité une ligne électrique en s'élevant pour redescendre ensuite. On pourrait épiloguer sur les motifs de cette feinte, mais je m'arrêterai seulement sur cette poursuite de la descente qui indique clairement une mission à accomplir. Est-ce le sol qui a quelque chose d'important qui l'attirait, ou bien la rencontre de X et Y ? A force de se poser des questions il faut bien espérer qu'on finira bien par pouvoir y donner une réponse.

F. LAGARDE.

● ● ●
son mari qui, profitant d'une crue de la Loire, était venu relever ses filets à la pointe nord de l'île Béhuard. Pendant qu'il s'affairait dans sa barque, Mme G... attendait dans la voiture, orientée vers le nord, sur le chemin bordant le fleuve.

Elle était là depuis un certain temps, lorsque soudain à sa gauche, dans un champ de poireaux coupés qui bordait le chemin, elle aperçut DEUX BOULES BLANCHES à une centaine de mètres de la voiture. Leur grandeur apparente était celle d'une assiette.



Elle crut avoir une hallucination devant ce spectacle inhabituel, car les boules se déplaçaient silencieusement au niveau du sol, l'une à côté de l'autre, maintenant leur écartement. Elles allaient et venaient donnant l'impression de marcher, des espèces de protubérances à la partie inférieure donnant l'impression qu'elles étaient pourvues de « pattes ». Mme G... pour illustrer son impression ouvrit et referma ses doigts rapidement. Les boules semblaient suivre les rangées de légumes en boustrophédon. (N.D.L.R. : écriture grecque primitive dont les lignes allaient sans interruption de gauche à droite et de droite à gauche).

Pour mieux voir Mme G... ouvrit la vitre de la portière. Le mouvement des boules s'interrompit un instant et reprit en s'éloignant vers l'ouest à la même vitesse vers le bras de la Loire parallèle au fleuve appelé La Guillemètré. Elles franchirent au passage une haie et s'élevèrent dans le ciel plus haut que la butte fermant l'horizon dans cette direction (altitude sur la carte à 68 m alors que la pointe est cotée 16 m).

Bientôt les deux boules parurent se réunir pour n'en former plus qu'une seule d'une taille apparente à un gros bol, de couleur blanche, au contour très net, lumineux mais n'éclairant pas les lieux.

Puis la boule s'immobilisa en l'air, et soudainement quelque chose est sorti du côté droit par rapport à l'observateur. Ça ressemblait ou ça avait l'air d'une flèche rouge, une sorte de fusée sans traînée lumineuse, qui s'est éloignée horizontalement assez vite en direction du NE. Le

témoin la suivit des yeux sur une distance d'environ 150 ou 200 m.

La boule blanche s'est mise alors à « danser » puis une nappe de brouillard est venue cacher l'objet. Le témoin n'a plus été capable d'observer quoi que ce soit.

Le témoin évalue à 10 mm environ le temps qui s'est écoulé entre l'observation des deux boules et la disparition de la plus grosse.

Depuis cette observation Mme G... aurait de nombreuses insomnies et depuis dit-elle : « j'ai comme du sable dans les yeux ».

N.D.L.R. — On peut penser que « les boules » ne constituent pas des engins mais qu'elles proviennent d'un engin. Le fait a été souvent constaté, et d'un engin situé à proximité... Cela supposerait qu'il y en avait un pas très loin ? Mais à deux heures du matin ! allez donc trouver l'observateur. L'étonnant dans ce témoignage est que la boule elle-même soit capable de larguer un autre objet, ici la « flèche ». Je n'ai pas le souvenir de boules de dimensions aussi faibles larguant un autre objet.

F.L.

Au cours de l'enquête, comme cela arrive fréquemment, les enquêteurs apprennent qu'à 8 km plus au nord, à Pruniers (près d'Angers), un éleveur de volailles avait fait une observation.

Le témoignage.

M. Garreau est un solide quinquagénaire au parler très clair. Son observation se situerait 8 ou 15 jours avant celle de Mme G... La date n'a pu être précisée avec exactitude, le jour de la semaine non plus : M. Garreau a le même travail tous les jours, y compris le dimanche, celui de nourrir ses bêtes « un jour ressemble tellement à un autre » dit-il. Nous fixerons la date de l'observation le 20 novembre 1973.

Il était 6:00 du matin et le premier travail de M. Garreau fut d'aller à l'étable nourrir les bêtes. Il ne se souvient pas d'avoir vu la lune (la nouvelle lune était le 24), il faisait beau temps, pas de nuage.

Ce qui attira l'attention du témoin fut que la cour de la ferme était « presque » éclairée, et il regarda d'où provenait la lumière. Plein S, au-dessus du bois de sapins qui ferme l'horizon à 250-300 m de la ferme, il aperçut dans le ciel une boule rouge : « pas rouge, rouge-vif, plutôt rouge-feu » précise-t-il, plus grosse qu'une étoile. Entre le pouce et l'index il indiqua la taille approximative : 7 à 8 cm.

La boule n'était pas stationnaire, elle montait un peu en oblique vers la droite, d'abord lentement puis : « pfutt... partit tout d'un seul coup, à grande vitesse, à vitesse excessive (sic) ». En montant elle semblait de plus en plus petite et disparut. La vision avait duré une demi-minute.

Jamais M. Garreau n'a été ébloui, ni effrayé par ce qu'il avait vu, il n'en a pas parlé autour de lui, sinon en famille « on voit des choses tellement bizarres aujourd'hui » dit-il. Les animaux et le chien (qui se faisait entendre sur l'enregistrement magnétique de l'enquête que M. Sibenaler nous a fait parvenir) ont eu un comportement normal durant l'observation.

(suite page 16)

Informations de nos Lecteurs

VILLENEUVE-SUR-LOT (Lot-et-Garonne)

6 août 1973 à 21:30 environ

Témoins : M. et Mme Delvalat.

« J'étais à ma fenêtre après dîner, la nuit n'était pas tout à fait tombée, le ciel était légèrement nuageux, quand brusquement mon attention est attirée par un objet brillant qui se situait très légèrement au-dessus de la colline. Il était ovale comme un ballon de rugby. Sa partie supérieure était entourée d'un halo blanc tirant un peu sur le jaune, tandis que de la partie inférieure semblaient se dégager des étincelles de même couleur. J'appelai aussitôt ma femme pour qu'elle observe avec moi. Peu de temps après l'objet se déplaça doucement et régulièrement vers la droite et s'immobilisa à nouveau. Puis il descendit verticalement vers le bas et fit un nouvel arrêt. Nouvelle descente verticale et il disparut derrière la colline. Deux à trois minutes s'écoulèrent, puis nous vîmes l'objet réapparaître au même endroit et refaire le même trajet en sens inverse. Le même manège se fit trois ou quatre fois. Il nous a semblé que la durée d'apparition était plus courte que celle de la disparition. Nous restâmes à la fenêtre un moment, mais rien ne se produisit plus. La durée totale d'observation a été de quinze minutes environ. »

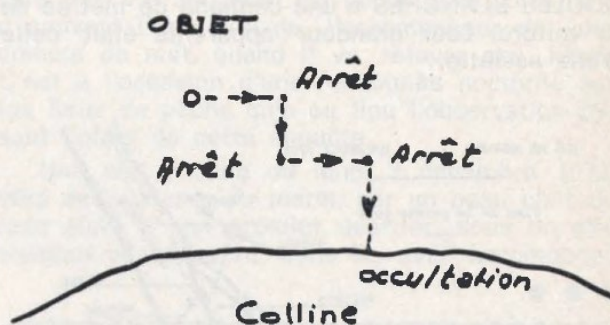
Note de M. Couderc M. qui nous a communiqué l'information. — Le témoin lui signale qu'un de ses amis avait vu une boule lumineuse jaune traverser l'horizon à l'opposé de son observation. Les collines sont situées à 2 et 3 km de Villeneuve. La direction n'est pas précisée. Il y a déjà eu des observations à Villeneuve en 1954 et une observation près du sol à Bias en 1965 (LDLN n° 78).



A L'ILE BEHUARD (suite de la page 15)

N.D.L.R. — 7 cm sont en fait une grandeur apparente. Ils représentent à 250 m un angle de faible valeur. Une règle de trois, en supposant les dimensions apparentes à 0,57 m de l'œil, donnerait 27 m environ à l'objet. Ce n'est pas une « étoile » comme l'indique le témoin... Il fallait bien que l'objet soit important pour « presque » éclairer la cour, et 27 m, compte tenu de l'erreur d'appréciation, semblent bien convenir à la nature de ce témoignage.

VILLENEUVE sur LOT. 6.9.73



CHANTRANS

(Doubs)

23 février 1971, avant 6:30.

Témoins : M. Alphonse Bougnon, cultivateur à Chantrans, sa sœur et une autre personne du village.

Ce jour-là le soleil se lève à Paris à 6:47 TU et à Chantrans à 7:50 heure légale.

Comme chaque jour M. Bougnon se leva de bonne heure et alla sur le pas de sa porte voir le temps qu'il faisait. Quelle ne fut pas sa stupeur de voir le soleil haut dans le ciel vers l'E, et il crut un instant qu'il s'était oublié au lit. Il lui paraissait toutefois un peu drôle, un peu gros, sans plus, car il était tout occupé à l'idée de s'être oublié.

Un peu abasourdi, il resta sur le seuil, comme pour s'assurer qu'il ne rêvait pas et ce fut heureux, car ce soleil se mit à se déplacer. Alors qu'il se tenait à 15° sur l'horizon, il se mit à descendre, comme s'il allait se coucher à l'E. Cette fois M. Bougnon n'y comprenait plus rien, car effectivement il se coucha derrière les Monts d'Evillers et disparut à sa vue. Le témoin resta sur place et voilà que le « soleil » réapparut au point approximatif où il avait disparu. Il poursuivit son ascension jusqu'à 15° et resta stationnaire. C'est à cet instant que la sœur du témoin arriva et suivit la suite du phénomène. Une voisine observa la fin.

Le faux soleil demeura quelques instants immobile et reprit sa descente pour aller se cacher derrière le mont où il resta invisible une demi-minute environ et on le vit réapparaître, remonter et reprendre sa place initiale. L'objet, car il s'agit bien d'un objet inconnu, exécuta en tout cinq manœuvres devant le témoin, c'est-à-dire que M. Bougnon le vit cinq fois en l'air. A la dernière descente il ne réapparut plus. Le témoin eut le temps de faire quelques remarques. En position haute l'objet paraissait plus gros que le soleil, près de l'horizon il lui paraissait nettement plus petit. De plus la couleur changeait. Dans le ciel l'objet avait une teinte tirant sur le rouge terne, près de l'horizon il était jaune d'or. Il fit ces remarques à chaque manœuvre. L'observation dura

cinq minutes environ et le soleil se leva enfin comme à son habitude.

La direction de l'observation était Evillers au pied du mont... On ignore ce qu'il s'est passé derrière. M. Tyrode explique la différence de diamètre par une montée de l'objet vers le témoin et dans le même plan vertical, la descente en s'éloignant dans le même plan.

(Voir Villeneuve-sur-Lot le 6 août 1973)
Enquête de M. Tyrode

TARASCON-SUR-RHONE (Bouches-du-Rhône)
en fin juillet 1970

Entre 15:00 et 16:00 M. et Mme M... étaient dans leur champ lorsque leur attention fut attirée par la présence d'un objet triangulaire dans le ciel. L'objet se situait au S-SW, se déplaçant à faible allure vers eux. Ils l'ont estimé à 2 km d'eux environ. La couleur était métallique et il resta à leur vue plus de trois heures. Vers 18:30 il se mit à pivoter sur sa base en tous sens durant 30 secondes, et au moment précis où il s'arrêta, une petite boule brillant au soleil, couleur aluminium, tomba de l'objet, puis s'arrêta net, se stabilisa, et partit vers le S à vitesse modérée. Ils purent l'observer un long moment jusqu'à ce qu'elle se perde à l'horizon. Vers 20:00 l'objet s'était rapproché et se situait presque au-dessus d'eux, mais plus haut semble-t-il. Après avoir mangé ils sortirent pour observer l'objet durant une demi-heure, mais plus au N. A 21:15 il était caché par des arbres, M. M... courut de l'autre côté de la haie de cyprès mais il avait disparu pour de bon. M. Paillat a fait des calculs qui conduiraient à donner une largeur de 90 m à l'objet. La forme était pyramidale. La nuit tombée l'objet était lumineux et blanc jaunâtre.

Enquête de M. P. Paillat

N.D.L.R. La forme pyramidale fait songer à un ballon-sonde. Mis à part l'estimation des distances, des mesures à bout de bras subjectives, trois ans après surtout, si elles n'ont pas été réellement bien faites et soigneusement notées, la présence de cette boule qui sort de l'objet, et s'en va tranquillement dans une direction opposée, est troublante. Les ballons-sondes ne nous ont pas habitués à ces manifestations. Si le récit est exact, il faudra noter la forme pyramidale dans la nomenclature des OVNI... peut-être une forme de mimétisme de ces objets pour mieux tromper l'observateur ?

VILLEMAGNE (Hérault)

M. Fritz rapporte qu'entre les années 1950-1952, au mois d'août, a été observé un objet sombre de forme lenticulaire au contour net d'une dimension égale à trois fois le diamètre de la lune.

RICHEMONT (Moselle)

Dans la nuit du 15 au 16 juin 1973, M. M. Chiapolino aperçoit à 00:00 une « étoile » qui passait

qui a révélé un disque argenté aux jumelles. Même observation à 00:08. Puis le détecteur sonne un coup bref, et il voit venir une autre « étoile » au-dessus de la maison. Le détecteur avait sonné avant.

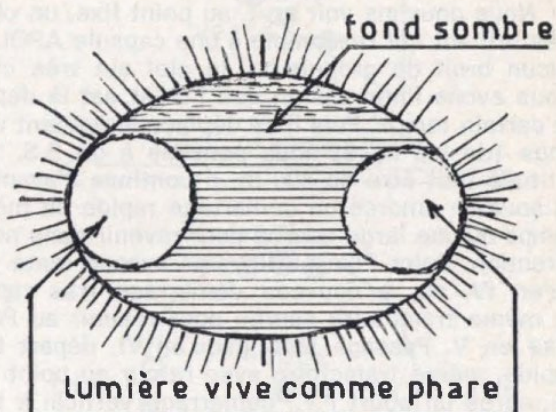
FIGEAC

Le 14 mai 1973 à 20:30

Mon fils et moi-même remarquons dans le ciel un objet très brillant plus gros qu'une étoile. A l'œil nu ses contours étaient indécis. Le ciel était clair, mais aucune étoile n'était visible. L'objet se situait en direction du SO. Nous primes alors

14 mai 1973

FIGEAC



notre longue-vue au grossissement 25. Voir croquis qui indique ce que nous avons vu. L'observation a duré 20 minutes, puis les lumières d'extrémité se sont soudain éteintes, la luminosité de l'objet a diminué rapidement et tout a disparu. L'objet n'a jamais bougé pendant l'observation.

Le lendemain plusieurs témoins ont parlé de ballon-sonde et satellite mais la forme ni le comportement ne correspondaient.

Observation de M. Balaguer

N.D.L.R. L'objet décrit par M. Balaguer a beaucoup de ressemblance avec celui observé et photographié à Belle-Ile-en-Mer en août 1965 par M. Gantois (voir L.D.L.N. 96 de décembre 1968). M. Gantois citait notamment un article d'A. Michel publié dans la revue Atlas de juillet 1965 où un schéma analogue a été publié.

68 HAUT-RHIN

MULHOUSE

18 août 1972

La presse relate qu'un habitant de Bourtzwiler regardant par sa fenêtre a aperçu à la hauteur de Mulhouse-Dornach deux boules rouges de grande taille se déplaçant dans le ciel et paraissant reliées par un faisceau. L'une d'elles se dissipa, l'autre, qui continuait sa trajectoire vers les Vosges, devint de plus en plus petite avant de disparaître au bout de 5 minutes. L'épouse du témoin observa également le phénomène.

Communiqué par M. Drexler

DANS LE GARD

OBSERVATION DU MERCREDI 28 MARS 73

de Mme G. SALAVY

Le point d'observation se trouve sur la commune de Seynes 30, située entre Alès et Bagnols-sur-Cèze. L'OVNI s'est déplacé dans un triangle Seynes-Bagnols-Uzès. Nous avons matérialisé approximativement ce vol sur le plan ci-joint. Nous sommes, ma femme, nos enfants et moi, sur le flanc S du massif du Mont Bouquet, point culminant de la région (629 m) et nous remontons vers la ligne de crête. Le temps est très beau ; le ciel pur et dégagé. Pas de vent. Deux avions à réaction viennent de repasser à haute altitude, puis un Catalina nous survole à basse altitude. Me femme suit ce dernier des yeux et me crie : « Regarde ! »

Nous pouvons voir en I, au point fixe, un objet très brillant qui ressemble à une capsule APOLLO, aucun bruit de propulsion, le ciel est très clair. Nous avons l'impression que l'objet est là depuis un certain temps. Puis il se déplace lentement vers nous (de I à II) et nous pensons à un B.S. Son altitude doit être de 800 m, il continue d'avancer, et soudain amorce un démarrage rapide en même temps qu'une large courbe pour revenir dans notre direction. Point Fixe en III, puis avance lente jusqu'en IV, où, à nouveau démarrage très rapide et même trajectoire courbe pour revenir au Point Fixe en V. Passage lent jusqu'en VI, départ très rapide, même trajectoire avec retour au point VII, où, après un court P.F., démarrage vertical à très grande vitesse. (Nous pouvons suivre ces évolutions à l'œil nu, l'éclat de l'OVNI se détachant sur la pureté du ciel bleu).

Nous repérons à nouveau l'OVNI en VIII et pouvons le suivre jusqu'en IX ; il semble qu'il ait repris une altitude plus basse. Nous le perdons de vue en IX. Nous supposons qu'il décrit une nouvelle courbe, effectivement il reparait et le suivons jusqu'en X où nous notons la très grande vitesse, puis brusquement ascension verticale se détachant sur fond de nuages à l'horizon, perdons le contact en XI.

INFORMATIONS DE NOS LECTEURS

(suite de la page 17)

69 HAUT-RHIN

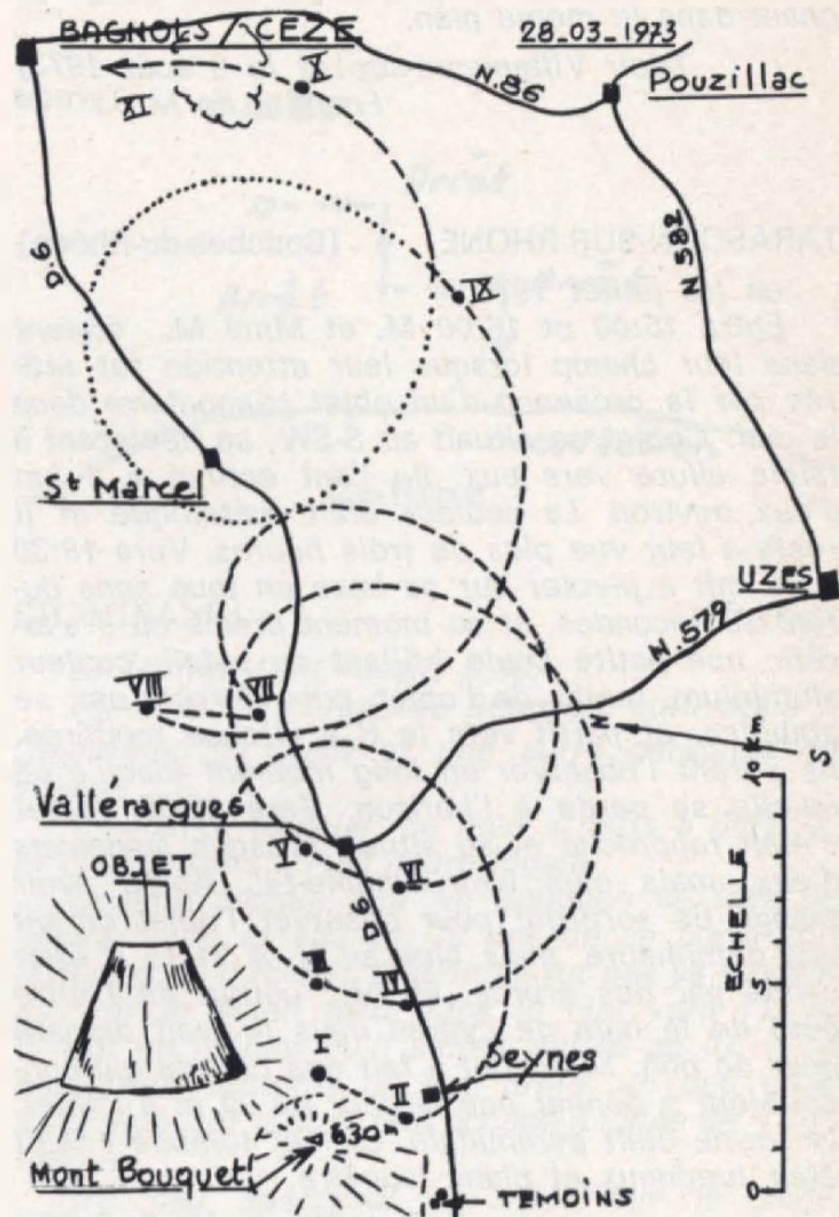
BRUNSTATT

22 juillet 1972 à 21:15

Par temps orageux et petite pluie fine, nous étions deux à observer le ciel ce soir-là. Un ami avec sa longue-vue et moi-même avec ma lunette astronomique ; quelques percées de nuages permettaient quelques observations.

Un point lumineux se dirigeant du NO au SE passa au-dessus de la ville de Mulhouse et bifurqua vers le S, mais cette fois en ondulant. Je n'ai pas pu suivre l'objet à la lunette.

Observation de M. Drexler



Altitude supposée en I : 800 m, en se servant du massif comme base.

Altitude supposée jusqu'en IX : entre 800 et 1 000 m.

A partir de IX : nettement supérieure à 1 000 m.

Ascensions verticales : altitude non évaluée. Vitesse impressionnante des deux montées.

Il nous a semblé que les quatre points fixes se faisaient sur le même alignement, en prenant pour base le sommet du Mont Bouquet, au sommet duquel se trouve un relais important de T.V. et une antenne radio de gendarmerie.

Absence de bruits de propulsion. En pointillé trajectoire supposée.

Au point I : il est 16:00.

Au point XI : il est 16:03.

N.D.L.R. — La trajectoire curieuse, matérialisée par le dessin, évoque irrésistiblement une prospection du sol. (Carte Michelin 80, plis 8-18, 9-19). Zone faillée.

A SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

par le LT CL LOBET

Le 13 octobre 1973, entre 19:00 et 19:30, par nuit très claire, lune non levée, depuis la caserne de la Redoute.

Témoins : M. Marzi Conrad, père du gendarme Marzi (pilote), MDL Chef Monnet (pilote), MDL Chef Bouvet (mécanicien), gendarme Materkow (mécanicien), Mmes Materkow, Bouvet, Monnet, gendarme Marzi Alain et trois enfants de 10 ans à 12 ans.

Vers 19:00, un point lumineux s'élève en direction de Gillot, environ 20° sur la gauche, au-dessus de la mer. Cette lumière est d'abord observée par M. Marzi Conrad et le gendarme Materkow.

Sur le moment, ils n'y prêtent guère attention, pensant qu'il s'agit d'une étoile. Dix minutes après, cette lumière s'est élevée d'environ 40° et elle est alors observée par les MDL Chef Monnet et Bouvet, le gendarme Marzi, et tous les témoins cités plus haut.

L'objet alors accélère, il passe à la verticale où il est observé avec une paire de jumelles. M. Marzi père et le gendarme Materkow ont l'impression que l'objet est triangulaire. Les autres témoins observant aux jumelles le voient circulaire. Au moment du passage à la verticale, la grosseur apparente de l'objet est environ celle de la pleine lune (pleine lune le 12).

Les lumières observées sont placées d'une façon tout à fait inhabituelles : trois ou quatre feux blancs à l'avant, un à l'arrière. Feux verts tout autour. Un feu rouge au centre.

Après le passage à la verticale la vitesse s'accélère encore, l'engin disparaît derrière la montagne en 7 ou 8 secondes, à une vitesse certainement 3 ou 4 fois celle d'un Boeing. Aucun bruit n'a été perçu pendant le passage.

L'altitude, bien que cela soit difficile à estimer, semblait être d'au moins 4 000 ou 5 000 m. Le diamètre de l'engin devant être très grand. (Le calcul donne pour 4 000 m, au diamètre apparent de la lune, un diamètre de 35 m qui ne nous paraissent pas très exagérés, compte tenu des difficultés d'appréciation).

Par la suite, vers 19:30, deux autres points lumineux sont observés au-dessus de Saint-Denis, cap au 040, passant en même temps mais à grande distance l'un de l'autre, puis au-dessus de la montagne. Ces lueurs disparaissent assez rapidement.

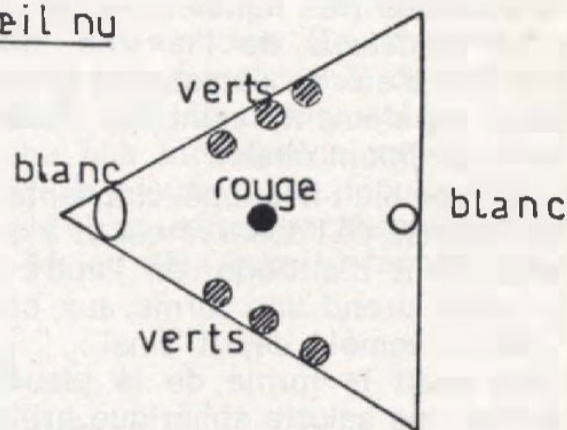
Les 14 et 15 au soir, à la même heure, de nouveaux points lumineux sont observés mais suivant des directions différentes chaque soir : il s'agit certainement là de satellites artificiels.

Vérification. A la suite de l'observation principale, un coup de téléphone à l'aérodrome de Gillot a montré qu'il n'y avait aucun mouvement aérien dans l'espace contrôlé par Gillot entre 19:00 et 19:30.

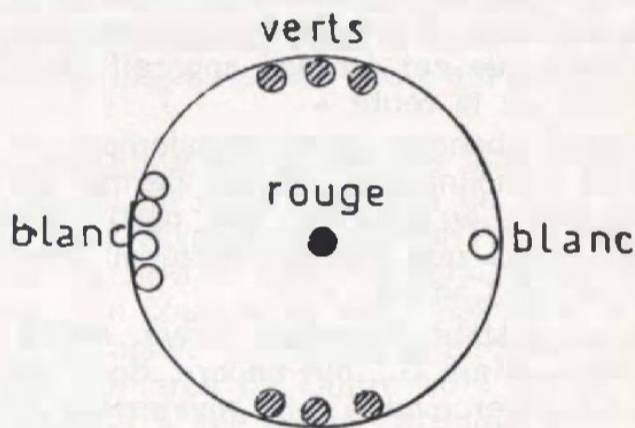
ILE DE LA REUNION

13 oct 1973

A l'œil nu



← déplacement



Aux jumelles

N.D.L.R. — Merci beaucoup à notre correspondant pour cette relation qui comporte de nombreux témoignages d'un personnel habitué aux choses de l'air, et qui en valorise l'authenticité. A l'heure où je tape cette observation, nous assistons à une recrudescence d'observations partout dans le monde. Le bilan provisoire est en France d'une vingtaine d'observations en octobre, en septembre les informations reçues des U.S.A. se chiffrent à une quarantaine. Il y en a probablement autant ailleurs dans le monde. Si cela pouvait ouvrir les yeux au incroyables !... Comme tant d'autres choses l'insouciance est la règle et cependant soyons sûrs que le monde est concerné.

F. L.

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !**

Observation d'un OVNI à Cannes-la-Bocca le 27 décembre 1971

Enquête de M. Guy BONNIN

Le lundi 27 décembre 1971, entre 8:15 et 8:20 (soleil levant), Mme G..., infirmière à Cannes attend l'autobus à l'arrêt Saint-Joseph, X sur le croquis.

Soudain, son regard est attiré par plusieurs points lumineux dans le ciel, qui, ce jour-là est d'un bleu très pur, aucun nuage.

Ces points, que le témoin prend tout d'abord pour des étoiles très lumineuses, se situent à environ 30° au-dessus de l'horizon, direction NE. Soudain, l'un d'eux se détache du groupe, et grossit assez rapidement, semblant descendre très vite vers le témoin ébahi.

Arrivé semble-t-il à une cinquantaine de mètres de distance de l'observateur et à quelques mètres seulement d'altitude, de l'autre côté de la route, l'objet prend une forme aux contours très nets, que le témoin décrit ainsi :

« Cela avait la forme de la planète Saturne, c'est-à-dire, une calotte sphérique brillante, entourée d'un anneau très brillant également, et qui paraissait détaché de la partie centrale.

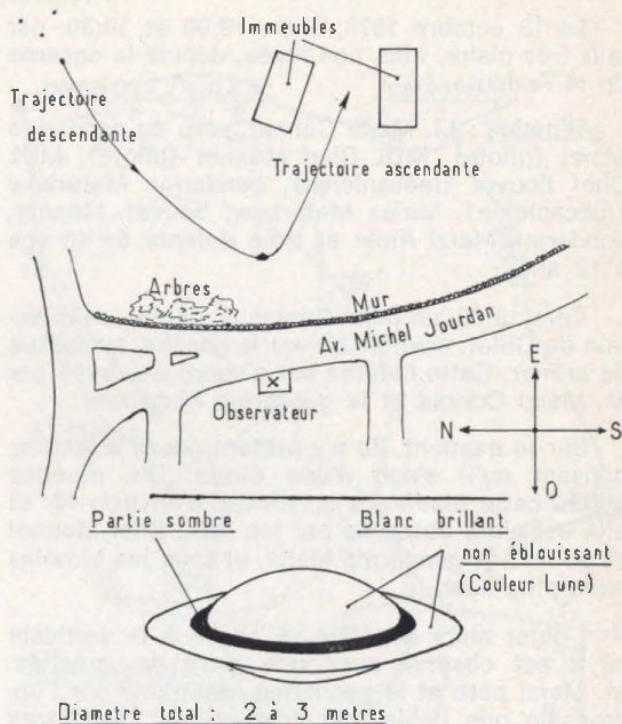
Il émanait de l'objet une lumière couleur de Lune. Son diamètre me sembla être de 2 à 3 m.

En tout cas, il me sembla si près, que je crus un instant que cet étrange appareil allait atterrir au milieu de la route. »

L'objet changea alors brutalement de trajectoire et d'inclinaison, ce qui permit au témoin d'apercevoir, au-dessous, une partie légèrement renflée, alors que l'objet s'éloignait vers l'E, en direction de Cannes.

A cet instant, l'autobus arriva. Après y avoir pris place, Mme G... put encore, de l'intérieur de l'autobus, apercevoir l'objet mystérieux qui disparaissait au loin, et ne fut bientôt plus qu'un point lumineux.

Pendant la durée totale de l'observation, environ 3 minutes, Mme G..., hormis sa grande stupéfaction, ne ressentit aucun effet.



L'objet lui parut totalement silencieux.

Il faut noter deux autres cas d'observations à proximité, 200 m environ, en juillet et décembre 1969. Voir enquête dans LDLN Contact Lecteur n° 2 mai 1970.

Mme G... habitant actuellement « Les Hauts de l'Aubarède » avait déjà entendu parler des Soucoupes Volantes mais n'y attachait jusqu'à ce jour aucune importance. Elle réclame l'anonymat mais accepte bien volontiers de se soumettre à toute contre-enquête.

Retour des Boules en Aveyron au même emplacement

(voir LDLN N° 107 - 108 - 109)

par F. LAGARDE

Voyons, R... vous me disiez que vous aviez fait d'autres observations l'année dernière, pourriez-vous me dire dans quelles circonstances et à quel moment ces observations ont eu lieu ?

« C'était vers 22:00 le soir du 1^{er} septembre 1972. J'étais à la fenêtre et c'est alors que j'ai aperçu un engin lumineux qui descendait vers le champ. Alors je suis vite descendu et je suis parti dans le champ, vers cette sphère lumineuse. Elle descendait lentement, très lentement et moi je courais très vite pour m'approcher. Et je l'ai observée, j'étais, disons à 20 m...

Quelles étaient les dimensions de cette boule ?

C'était une sphère de la grandeur de ma voiture... vers 4 m de diamètre. Elle s'est arrêtée à

3 m du sol... 2 ou 3 m. Elle n'était pas éblouissante et de couleur verte... vert comme les feuilles des arbres. Elle éclairait faiblement le sol débordant un peu la dimension de la sphère.

Pourquoi ne vous êtes-vous pas approché plus près ? Vous aviez peur ?

Non, mais une voiture est arrivée sur la colline en face, sur le versant droit de la petite rivière, tous phares allumés, et le phénomène a cessé. C'était une voiture de gendarmerie en patrouille avec au-dessus son phare tournant. La sphère a disparu comme éteinte.

Le lendemain le phénomène a reparu, et ça a été à peu près le même scénario. A peu près à la même heure et au même endroit (c'est à 5 ou 600 m de sa maison dans sa propriété). Quand

● ● ●

je me suis approché la luminosité décroissait à mesure que j'approchais. Pendant que je marchais une voiture identique à la veille s'est avancée sur la colline en face, par la même route et la sphère a disparu sur place.

Pensez-vous que ce soit la lumière des phares de la voiture qui a fait cesser le phénomène ? (après avoir longuement hésité et après rappel de faits précédents).

Je ne pense pas que les phares ont fait cesser le phénomène. Je pense que c'est le phénomène qui ne désirait pas être observé par les occupants de la voiture.

Certainement que la nuit, cette boule se voyant de loin, les gendarmes ont dû apercevoir cette boule lumineuse. Ils ne pouvaient pas ne pas la voir.

Il est probable, en effet, qu'ils ont dû l'apercevoir.

Vous m'aviez dit que votre père avait vu également ces boules un peu avant vous je crois ?

Oui, mon père m'a dit qu'au mois d'août il avait vu une boule verte qui remontait le vallon se dirigeant vers Villefranche, près du sol, suivant sa dénivellation. Toujours aux alentours de 22:00.

N.D.R. — On notera la recurrence de l'apparition du phénomène exactement aux mêmes lieux. Il est vrai que dans ce cas précis il s'agit du même témoin et qu'il existe de ce fait une ambiguïté sur une hypothèse de cause : la nature du sol, ou la personnalité des témoins. De nombreux autres faits font cependant penser qu'il doit bien s'agir de la nature du sol. Le fait aussi qu'il attribue au phénomène une intelligence, ce dont personnellement je ne doute plus depuis longtemps. R... depuis ses observations recherche le contact... peut-être l'a-t-il eu déjà sans le reconnaître ?

Dans le Var en 1964

Enquête de MM. BEDET et MARIANELLI.

Observation au Mont Bessillon, altitude 814 m entre le pays de Cotignac et Barjols, entre la route D 13 et la N 554.

Voir carte Michelin n° 84 au 200 000° Marseille-Menton, pli n° 5.

Témoin :

Je respecterai l'anonymat que le témoin me demande et je nommerai : M. HD. Il est avec sa femme faisant des relevés de Météorologie, son métier guetteur pour les incendies. M. HD est ancien pilote, donc l'habitude de lire les cartes et de scruter le ciel. Agé d'une cinquantaine d'années environ.

Je tiens à remercier ces hommes qui protègent la nature, car sans eux, nos forêts seraient bientôt des déserts.



Voici donc mon témoignage :

« Je dois vous dire que cela était extraordinaire, je n'avais jamais vu une chose pareille :

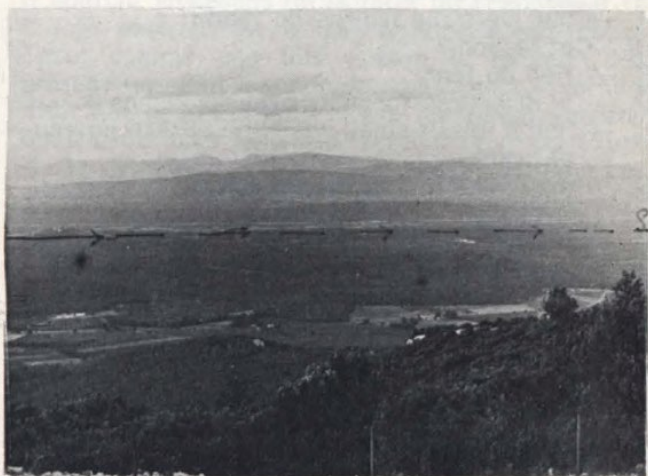
J'étais assis ici à mon bureau dans cette pièce toute vitrée où vous êtes maintenant, je l'ai toujours en ma mémoire. Je tourne machinalement la tête vers la gauche et vous voyez cette route là-bas, je vois une voiture ou un bolide qui allait

à toute allure et je me dis, mais il est fou celui-là de marcher à cette vitesse ; tout d'un coup je me rends compte qu'il ne suivait plus la route mais qu'il la coupait et filait à travers la campagne et je me dis, qu'est-ce que c'est que ce truc-là ?

Le bolide allait à une vitesse folle au-dessus du sol, puis il se perdit derrière ce petit monticule que vous voyez là-bas. Alors j'ai guetté, j'ai guetté, de façon à le voir réapparaître de l'autre côté, tout d'un coup, je le vois reparaitre un peu plus loin, il faisait du sur-vois au-dessus de la ferme des Millières de l'autre côté de la route, puis il disparut à une allure vertigineuse.

Je me disais, si tu devais donner une description de cet objet, comment tu ferais ? Enfin cela me passe de la tête, et deux jours plus tard, je descends dans la vallée faire des commissions, j'achète le journal et qu'est-ce que je lis : deux gamins qui s'étaient présentés dans un commissariat de Toulon qui ont vu un objet volant ayant en gros la forme d'un écouteur de téléphone ; et je me dis, tiens, mais cela est exact, on ne peut trouver meilleure description.

(suite page 22)



DANS LE VAR (suite de la page 21)

Effectivement, les gosses avaient vu la même chose à Toulon que moi ici, comme deux boules réunies par un axe au milieu.

Vous voyez, ce qui m'a frappé, c'est la vitesse où il allait, puis cet arrêt brusque au-dessus du sol, enfin il disparut rapidement en direction de la mer, Toulon ou Saint-Raphaël. »



L'accès est un peu difficile, 20 mn en voiture en première vitesse tout le long d'une piste de terre. Il est préférable de faire le voyage en jeep avec deux ponts moteurs.

Monsieur H. D., je voudrais vous poser quelques questions s'il vous plaît :

- Q. — cela remonterait en quelle année ?
R. — en 1964.
Q. — quel mois ?
R. — fin juin, début juillet.
Q. — quelle direction prenait l'objet ?
R. — Sud-Est.
Q. — il venait d'où ?
R. — de ce côté, NO.
Q. — donc la direction était NO-SE ?
R. — exactement.
Q. — à quelle vitesse marchait l'objet ?
R. — à cette distance il est très difficile de donner une précision, mais on peut dire qu'il allait aussi vite qu'un avion.
Q. — quelle était la grosseur de l'objet ?
R. — la grosseur d'un hélicoptère, toute proportion gardée.
Q. — vous rappelez-vous de l'heure ?
R. — oui, vers dix heures du matin.
Q. — et le son ?
R. — rien du tout.
Q. — à 10 heures faisait-il mauvais temps ?
R. — non il faisait soleil, visibilité 20 000, un peu de vent.
Q. — avez-vous vu les détails comme la couleur, lumineuse ?
R. — il était comme cela, tenez (grisaille).
Q. — vous n'avez rien ressenti physiquement ?
R. — non rien du tout.
Q. — combien de temps l'objet est-il resté stationnaire ?
R. — 30 à 40 secondes environ.
Q. — pouvez-vous me donner la latitude et la longitude ?
R. — 4° 20' Est - 48° 40' Sud.

Enquête dans l'Allier

par M. GIRAUD

HISTORIQUE

Le 10/05/1973, F. Lagarde nous adressait une lettre de M. Gérard Nicoulaud « Villebouche » 03 Treignat, dans laquelle il était question de la dernière observation de M. Alajouanine. Il n'était pas question de laisser passer cette enquête.

LE TEMOIN

M. Alajouanine est un exploitant agricole de 41 ans, parfaitement maître de lui et absolument digne de confiance.

LES LIEUX (carte Michelin n° 69, pli 12)

La campagne autour de Bizeneuille est une région de bocage. Elle forme un « plateau » bien dégagé qui culmine à un peu moins de 300 m. mais d'où la vue porte assez loin. A 2 km. au N du village commence la forêt de l'Espinasse et à 3 km. à l'E se situe le bois de la Suave, deux belles futaies de feuillus.

La seule particularité de la région intéressante à signaler est le fait qu'à 4 km. au S-E de Bizeneuille se trouve l'agglomération de Deneuilles-Mines (500 hab.) où des mines de charbon furent exploitées jusqu'à la dernière guerre. (Possibilité de failles dans la région).



Opinion de l'enquêteur ainsi que celle de M. Marianelli :

Nous sommes sûr de la sincérité de M. HD, il est très bien placé pour voir des spectacles de MOC ou d'OVNIs, d'ailleurs cela fait plusieurs fois que des personnes nous signalent des phénomènes, tantôt dans un sens NO à SE tantôt dans l'autre sens SE-NO.

Ce qui est curieux, c'est de voir un couloir suivi par les OVNIs, qui part de la mer en passant par Valensole, où il y a eu un atterrissage en juillet 65.

Ce couloir de plusieurs kilomètres de large, est parsemé de gorges, de forêts très vastes et de régions désertiques, quelques petits villages de Provence par-ci par-là.

Je ne serai point étonné de trouver dans ces régions désertes quelques traces d'atterrissages ou autre, mais les accès sont souvent difficiles il faut aller à pied et sac au dos.

Aussi, j'espère qu'une étude sérieuse sur terrain sera, dans les années à venir, mise au point.

N.D.L.R. — Le site de l'observation est traversé par une faille géologique qui, partant de la Durance (entre Pertuis et Meyrargues aboutit aux Nourradous ! Cette faille a été décelée par photos infra-rouge prise d'un satellite (Sciences et Vie : août 1973 — exploitation du plan annexé à l'article).

L'ENQUETE

Elle fut particulièrement facile à mener.

Il convient de signaler que si M. Alajouanine n'avait fait aucune mention de ses deux premières observations à M. Nicoulaud, c'était simplement pour la bonne raison qu'il avait assimilé ces phénomènes à des chutes de météorites n'ayant donc aucun rapport avec les « Soucoupes volantes ».

10/1954

Il serait intéressant de vérifier si à la date de l'observation la Lune pouvait effectivement se trouver à cet endroit là ou s'il ne s'agissait pas plus tôt d'un appareil sphérique ayant projeté un faisceau lumineux en direction des témoins. La recherche est en cours.

10/1955

Cette observation se heurte au problème de toutes les observations nocturnes à grande distance pour lesquelles toutes estimations de taille, distance et altitude sont bien sujettes à caution.

A 2 km., un objet paraissant mesurer 4 cm. à bout de bras aurait une taille réelle de 133 m. Nous fîmes part de ces chiffres au témoin qui reconnut facilement que si le « cigare » était assez gros, il ne devait pas pour autant mesurer plus de 50 m. (« Oh, non ! il n'était pas si énorme que cela »). La distance, à 2 km. du témoin, est plausible, quant à l'altitude (environ 15 m.) elle semble incontestable, l'appareil ayant disparu à la vue du témoin, caché par les arbres, après avoir parcouru environ 2 km. Seule la taille apparente à bout de bras semble exagérée. Il est donc possible d'estimer la taille de l'appareil à 40 m. de long et 10 m. de diamètre.

Ce qui est étonnant, c'est qu'à la vitesse extrêmement réduite à laquelle se déplaçait l'appareil, il n'ait pas été observé par d'autres personnes. L'heure tardive y était peut-être pour quelque chose.

Nous avons interrogé le témoin pour savoir s'il n'avait pas entendu parler d'autres personnes qui, dans la région, auraient pu observer des phénomènes semblables, sa réponse fut négative.

LES FAITS du 09/1948, 07:00 environ.

Ce matin-là, jour de l'ouverture de la chasse, le témoin accompagné d'un autre chasseur et de ses chiens avançait à travers champs. Il faisait parfaitement jour. La Lune était toutefois parfaitement visible dans le ciel. Le témoin avait justement les yeux machinalement fixés sur elle lorsqu'un rayon lumineux intense semblant en provenir « fonça » droit sur les deux chasseurs éblouis et stupéfaits. Toutefois, la lumière « multicolore comme un arc en ciel » (irisée) ne les atteignit pas. Elle sembla s'arrêter haut dans le ciel, ou tout au moins s'immobiliser avant d'arriver jusqu'à eux.

Les chiens ne manifestèrent aucun écart de comportement mais les deux témoins furent particulièrement impressionnés. Toutefois, ils ne souffrirent d'aucun trouble (mal aux yeux) et il n'y eut aucune suite physiologique fâcheuse.

NOTE

Afin de définir ce phénomène purement lumineux, il semble que le mieux que l'on puisse faire

soit de l'assimiler aux différentes manifestations de faisceaux lumineux « compacts » et (ou) « tronqués » déjà mentionnés lors de diverses observations de « Soucoupes volantes ». (Cf. LDLN n° 121 p. 22).

LES FAITS du 10/1954, 17:00.

C'était un jour de la semaine, le témoin labourait avec ses chevaux. Soudain, une brusque averse orageuse l'obligea à interrompre son travail pour se mettre à l'abri sous un arbre, le long d'une haie. Le témoin observait fréquemment le ciel afin de contrôler l'évolution du temps. Des nuages d'orage traînaient encore au milieu de nappes de ciel bleu. Soudain, venant de l'O, il vit surgir sous la masse nuageuse (donc à moins de 1.000 m. d'altitude) une masse lumineuse qui traversa l'espace en silence, pratiquement à la verticale du lieu où il se trouvait. En 20 à 30 secondes la forme avait disparu à l'horizon à l'E.

C'était une forme lumineuse sans structure précise, mais extrêmement effilée vers l'avant. Elle ressemblait à un cône très pointu prolongé par une longue traînée de « fils », comme une traîne de cheveux. La pointe était extrêmement lumineuse et très vivement colorée, de toutes les couleurs. Ces couleurs bougeaient les unes par rapport aux autres, mais sans se mélanger et sans que ces « mouvements » soient imputables à une rotation de l'ensemble. Ces couleurs se prolongeaient loin en arrière du cône en formant des filets, comme un écheveau, mais plus elles s'éloignaient de la pointe, plus elles perdaient de leur intensité pour ne former, à l'autre extrémité (arrière) de la chose que de simples filaments faiblement argentés. Ces filaments semblaient se diluer dans le sillage de la chose comme une fumée, mais ils ne se brisaient pas et il n'y eut pas de chute de « cheveux d'anges ».

L'ensemble pouvait mesurer de 2 à 300 m. de long. Le témoin estima la trajectoire rectiligne et horizontale à une altitude de 2 à 300 m.

Les chevaux ne manifestèrent aucun comportement anormal.

LES FAITS du 10/1955, 23:00.

Ce soir-là, au début du mois, un jour de semaine, le témoin menait ses chevaux dans un pré. Le temps était particulièrement clair. Soudain il aperçut au-dessus de la forêt de l'Espinasse (à 2 km. environ) et à une altitude assez basse (haut comme une fois encore la hauteur des arbres) un objet lumineux orange assez « morne » affectant la forme d'un cigare horizontal, environ quatre fois plus long que large et dont les extrémités s'amincissaient mais sans s'effiler. Les deux bouts semblaient même légèrement arrondis. La chose pouvait mesurer 4 cm. à bout de bras.

Durant l'observation, qui dura 3 à 4 minutes, l'objet parcourut environ 2 km., selon une trajectoire horizontale de l'E vers l'O, tout en s'immobilisant 3 ou 4 fois pendant 10 à 15 secondes. Aucun bruit ne fut perçu.

Il n'y eut aucune réaction de la part des chevaux.

ARGENTINE

DES TRACES INSOLITES DANS UN TERRAIN DE GOLF
APRES LE PASSAGE D'UNE LUMIERE ROUGEATRE A 2 OU 3 METRES
DU SOL, A MAR DEL PLATA : extrait de « LA CAPITAL » du 9 mars 73

Communiqué par M. DARNAUDE — Traduit par M. BAILON

Arrangement F. LAGARDE

Les faits se sont passés le 2 mars 1973 entre 20:30 et 21:00.

A ce moment là, M. Falaschini, 73 ans, se trouvait sur les lieux, prêt à quitter le Golf Club où il est employé. Il était arrêté près d'un arbre, regardant vers le terrain de jeu n° 4, lorsque partant d'un petit bois à sa droite (approximativement vers l'O) il aperçut une lumière de couleur rougeâtre, comme celle d'un métal que l'on soude. Elle se trouvait à 3 ou 4 m au-dessus du sol, ressemblant à un projecteur, entre 150 et 200 m de distance.

La lumière se déplaçait à une très grande vitesse et disparut derrière un bois, vers le S-E. M. Falaschini n'accorda que peu d'intérêt à son observation, l'attribuant à une voiture, l'observation n'ayant duré que de 3 à 5 secondes.

Comme il parcourt chaque jour le terrain de jeu pour vérifier l'état des installations, il trouva le lendemain matin sur le terrain de jeu n° 4 des taches en forme de cercle et de couleur sombre qu'il attribua à des marques laissées par les tondeuses à gazon.

Ce même samedi 3 mars, le Dr Cistari, odontologue, et son épouse, accompagnés de leur petite chienne, aperçurent à leur tour les marques en question. Le docteur remarqua qu'il s'agissait de cercles presque parfaits, malgré deux particularités : ils étaient un peu ovales et n'étaient pas fermés. Le cercle (ou couronne) avait 20 cm de largeur et un diamètre intérieur d'environ 4,5 m. Les contours étaient bien nets, la dimension des ouvertures (ou discontinuité de la couronne) variait entre 0,50 m et 1 m. La petite chienne ne voulut pas rester sur les lieux et s'enfuyait en courant dès qu'on voulait l'y amener.

Entre les cercles on put observer des segments courbes et des taches de formes semblables. Une des caractéristiques de ce phénomène est que quelle que soit la marque, la largeur de la couronne était toujours de 20 cm.

La marque consistait en une formation de champignons minuscules sur les herbes, et d'une poudre très fine de couleur grisâtre.

Dans une autre partie du terrain on trouva d'autres traces de moindre intensité. En joignant ces marques on observe une direction générale O-NO-E-SE.

Ces empreintes sont intensément étudiées par plusieurs organismes officiels et privés. Ces cercles qui se distinguent du gazon par leur couleur gris violacé ont des diamètres variant entre 1,50 m et 4 m.

Elles apparaissent dans tous les cas groupées par trois, constituant ainsi les côtés d'un triangle isocèle, et certaines d'entre elles renferment à l'intérieur des marques de cette même poussière.

Tous les cercles (plus de 30) présentent un segment non recouvert de cette poussière gris-violacé. Cette ouverture est en relation avec le diamètre du cercle.

M. Fabio Zerpa — amateur — exprima la coïncidence de certaines caractéristiques avec celles enregistrées dans de nombreux cas antérieurs avec la différence qu'ici ni la terre ni la pelouse ne paraissent brûlées. Seule une mystérieuse poussière semble déposée sur la face extérieure des petites herbes. Des experts de ENTEL se sont rendus sur les lieux.

Le fait le plus surprenant a été la découverte d'une balle de golf. Ces balles sont constituées par une solide couche de caoutchouc avec à l'intérieur, dans le centre, un liquide visqueux.

Aux environs du 6 mars deux caddies trouvèrent sur le terrain, enfoncée dans l'une des empreintes, une balle de golf présentant un curieux degré de destruction. Ses constituants n'étaient pas brûlés, mais calcinés, alors que l'herbe sur laquelle elle fut trouvée n'avait subi aucune transformation. Elle était littéralement éclatée du noyau vers l'extérieur. Sa couverture externe



NOS ACTIVITÉS

ENQUETES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

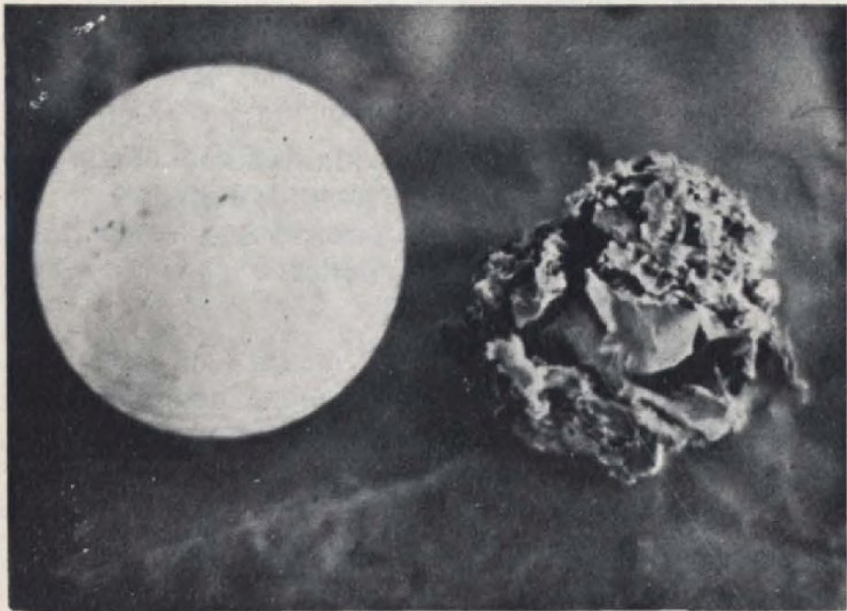
RESUFO (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour établissement de fiches. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétaire : M. Jean-Claude VAUZELLE, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses. (Timbre réponse S.V.P.).

GTR : Le Groupe Technique de Recherches est assez spécialisé et demande la participation de techniciens avertis, afin de résoudre les problèmes de la détection des M.O.C. Responsable : M. René OLLIER, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris (Timbre réponse S.V.P.).

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 28, rue Léa-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.).



avait complètement disparu, et elle avait un aspect tellement insolite que seuls les propos tenus par l'un des investigateurs parurent l'expliquer : « bouillie dans quelque chose de corrosif ».

Les employés du terrain déclarèrent n'avoir jamais vu une balle dans un tel état, ajoutant qu'une balle peut rester plusieurs années sous les intempéries sans subir d'importantes détériorations. On fit l'essai avec une balle placée dans un four, en élevant la température, sans réussir à provoquer un éclatement partiel : seule l'enveloppe extérieure avec une partie des fils de latex s'étaient déchirés.

Deux mois après les observations les empreintes avaient totalement disparu.

N.D.L.R. — On pense immédiatement aux traces de l'engin d'Ottawa-Country (voir LDLN — Contact-Lecteurs de mai 1972). S'il n'est pas fait explicitement mention d'une ouverture de l'anneau, la photo de première page prise par le shérif Ralph Enlow semble indiquer assez clairement que cette ouverture existe bien. Comme l'indique Fabio Zerpa la couronne n'était pas brûlée contrairement à celle d'Ottawa-Country. Le journal ne dit pas si des fouilles ont été faites à l'emplacement des traces. Si elles sont dues à des ondes magnétiques de haute fréquence, il est possible que l'extérieur soit intact alors que l'intérieur est brûlé. Un nouveau cas pour l'Ufologie, avec la réaction animale, dans une région où statistiquement il paraîtrait qu'elles sont les plus nombreuses de cette partie de la planète, d'après le journal.

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

LES SOUCOUPES VOLANTES SONT ARRIVÉES AUSSI EN SLAVONIE !

(Extrait de « **VEČERNJI LIST** »
du 24-12-1973, page 3
4^e colonne, rubrique « **TELEX** »)

Slavonski Brod. — « Jeudi (20 décembre ? NdT) vers 15:30, près de Podvinjsko Brod, endroit où les habitants de Podvinje, petit village de Slavonie, viennent chercher de l'eau, l'élève de l'école primaire Zoran Tomac a aperçu un objet inconnu, de couleur dorée, brillant et semblable à une soucoupe volante. D'après ses dires, l'enfant s'est affolé et s'est caché derrière un arbre, d'où il a observé ce qui se passait.

A un moment il est sorti de cet objet une sorte de bras avec des tentacules qui a pris de la neige, et ensuite l'objet s'est élevé avec un bruit étouffé, et s'est envolé vers Belgrade (vers l'E NdT).

Après cela Zoran a couru chez lui raconter ce qu'il avait vu, puis avec son oncle ils sont allés au commissariat de police de Podvinje. La déposition de l'enfant a été enregistrée sur magnétophone, et l'on a pris des photos de l'endroit où, d'après l'enfant, l'objet volant inhabituel aurait atterri. La nouvelle s'est répandue très rapidement dans Podvinje et ensuite dans Slavonski Brod. L'équipe d'enquêteurs s'est rendue immédiatement à l'endroit où, d'après l'enfant, aurait eu lieu l'apparition de l'objet inhabituel, mais on n'a pu obtenir aucune information officielle de la part de S.J.S. (Sekretariat Jayne Sigurnosti = Secrétariat de la Sécurité Générale, équivalent à la DST ? NdT). On dit que Zoran Tomac aurait reconnu ensuite que toute cette histoire avait été imaginée par lui, d'après des lectures récentes analogues dans les journaux.

Qu'il s'agisse ou non du fruit de l'imagination de l'enfant, on parle beaucoup de ce fait divers à Slavonski Brod et dans les environs, et d'autant plus que d'autres témoins déclarent avoir vu dans le ciel des objets inconnus.

On ne peut qu'ajouter cette apparition aux innombrables apparitions de soucoupes volantes qui ont déjà eu lieu en Europe et chez nous. »

J. S.

(Transmis par M. Claude Drap, traducteur)

PLANÈTES ET SATELLITES

(Nouvelle Edition)

par Pierre GUERIN

de l'Institut d'Astrophysique de Paris

Un fort volume in-4° abondamment illustré. Une indispensable source d'informations sérieuses sur les planètes et la vie dans l'univers (éd. Larousse).

FRANCO : 109 F

En vente à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2^e).. C.C.P. LYON 156-64.

Nouvelles récentes

Condensé de Frédérique TORDJMAN.

DIMANCHE 10 FEVRIER 74 : LA FLECHE (Sarthe)

Un fonctionnaire de police et sa femme ont aperçu vers 21:50 dans le ciel fléchois une source lumineuse entourée d'un léger halo. 1 heure plus tard, M. Brault, professeur de mathématiques en retraite, était témoin du même phénomène : un objet clignotant, tantôt rouge, tantôt blanc, qui éclairait comme une planète, à une hauteur d'environ 10°. L'observation a duré 15 minutes (« Le Maine Libre », du mercredi 13 février).

DIMANCHE 10 FEVRIER 74 : LA FLECHE (Sarthe)

Un habitant du Mans, circulant sur la route La Flèche-Le Mans, a observé pendant 20 minutes un clignotant de teinte lumineuse blanche à signaux fréquents, et à côté un clignotant rouge orangé également lumineux, mais à signaux moins fréquents. Il était fixe et devait se situer à 5 km au-dessus de Cérans-Foulletourte (« Ouest-France » du 15 février).

LUNDI 11 FEVRIER 74 : CHALONS-SUR-MARNE (Marne)

Daniel Vagnon, chauffeur routier, a été suivi par un Ovni, alors qu'il se rendait à son travail au volant de sa Simca 1100, puis à bord de son camion, alors qu'il effectuait des chargements dans une carrière.

Allant à son travail, il aperçut une demi-sphère orangée phosphorescente, aux contours très nets, plus grosse que la lune, s'occultant à un rythme régulier. Constatant que la « chose » calquait sa vitesse sur la sienne, pris de panique, il accéléra du 90 au 140, criant et faisant des signes de croix. Elle le suivit jusqu'au garage des camions, 5 km après Francheville, et disparut. Mais quand il arriva à la carrière, il vit avec d'autres chauffeurs une nuée gazeuse lumineuse, grande et cylindrique. Elle prit la forme d'un pamplemousse blanc, et se mit à suivre son camion ; il pensa à faire des appels de phare, auxquels l'engin répondit en répétant plusieurs fois la même manœuvre. Enfin il s'éleva et disparut (« France-Soir » du 21 février).

MERCREDI 13 FEVRIER 74 : BRETTE-LES-PINS (Sarthe)

M. Durant, instituteur, vit depuis son jardin un objet d'un éclat et d'une grosseur extraordinaires, à l'E dans le ciel. Après être descendu lentement à la verticale, disparaissant à sa vue, il remonta une minute plus tard, « comme une araignée au bout d'un fil ». Sa femme vit aussi cet objet ovoïde, incandescent mais non éblouissant. L'intensité de la lumière variait comme celle des braises ; tandis qu'aux extrémités elle était plus contrastée, comme des clignotants. Puis l'objet se déplaça à l'horizontale vers la droite et disparut à une vitesse fulgurante. L'observation eut lieu de 22:50 à 23:00 (« Ouest-France » du 15 février).

JEUDI 21 FEVRIER 74 : MONCUQ, près de MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne)

M. Hubert Laporte, employé des P.T.T., sortant de sa ferme « Bordehaute », à 21:10, aperçut une grande lumière et, s'approchant à 200 m, vit une sorte « d'autobus » qui planait à basse altitude, avec 2 phares sur le devant et des hublots sur chaque côté. Puis il disparut sans bruit. Le témoin, nullement effrayé, compara cette très forte clarté à une « fête votive » (« La Dépêche du Midi » du 1^{er} mars).

VENDREDI 22 FEVRIER 74 : GROUGIS

M. Fillon, transporteur, 47 ans, aperçoit un disque blanc à reflets rouges et violets évoluant au-dessus de la vallée de l'Oise. A 500 m de lui, l'objet ne produit aucun bruit. Il disparaît et réapparaît alors à ses yeux, suivant les obstacles de la route. A la 3^e apparition, la soucoupe s'immobilise au-dessus de son véhicule, à 700 m d'altitude et tous feux allumés. Le témoin peut alors détailler l'engin pendant 5 minutes. D'un diamètre de 5 m, il se met bientôt à s'élever, embrasant les nuages d'une lueur rouge, puis devient invisible (« L'Union de Reims » du 7 mars).

SAMEDI 23 FEVRIER 74 : DEAUX, près d'ALES (Gard)

Trois employés de l'établissement Rock'n Roll ont vu dans le ciel une boule bleue se déplaçant vers le N, qui disparut pour réapparaître suivant une trajectoire à angle droit par rapport à la première, donc vers l'O (« Midi-Libre » du 26 février).

DIMANCHE 24 FEVRIER 74 : DAMAZAN (Lot-et-Garonne)

A 20:50, Marie-Claire Pavan et son frère Jean-Paul, 22 et 19 ans, qui se rendaient au bal, aperçurent une lueur circulaire orangée qui descendit du ciel à une centaine de mètres de leur voiture. L'objet, ayant la forme d'un cigare aux contours un peu aplatis, semblait frôler la cime des arbres qui bordent la route. D'une taille de 3 à 4 m, il semblait les suivre. Lorsqu'ils stoppèrent pour l'observer, l'objet fit de même au-dessus d'eux, puis prit de l'altitude et disparut.

DIMANCHE 24 FEVRIER 74 : MONTREAL (Aude)

M. Louis Calmet, exploitant du domaine La Gatète, et son fils observèrent à 200 m près de leur ferme, deux boules lumineuses mesurant « 2 tracteurs de haut », à lumière intense, surmontées chacune d'une antenne phosphorescente. Il appelèrent les gendarmes, qui purent constater que s'étant déplacées d'un km environ vers l'O, elles rasaient le sol, s'écartant l'une de l'autre ou se superposant. Puis elles disparurent.

Le dimanche précédent, vers 20:00, des fermiers voisins avaient vu le même phénomène, mais à plus grande distance. En tout, 8 personnes le virent en une semaine (« Midi-Libre » du 26 février).

DIMANCHE 24 FEVRIER 74 : REIMS (Marne)

Les nombreux membres du personnel de la Verrerie BSN de Reims, l'équipe de 4 heures, ont assisté, dimanche matin, à l'apparition d'une boule lumineuse émettant une lumière rouge très vive. Elle est restée visible de 5:30 à 7:30. Quand elle disparut, elle devint noire, laissant derrière elle une longue traînée lumineuse (« L'Union » du 28 février).

DIMANCHE 24 FEVRIER 74 : TOURTOUR (Var)

Mme Verdier, ainsi que M. Algenti, ont vu vers 20:15, une masse ovoïde se présentant sous forme de deux croissants dégageant une lumière orangée, partagée par une bande noire. L'objet, très volumineux, est resté une demi-heure à la même place avant de disparaître. Le lendemain, Mme Caboss, M. et Mme Cochonnet virent le même phénomène (« Nice-Matin » du 3 mars).

LUNDI 25 FEVRIER 74 : CHEVILLON (Haute-Marne)

M. Marechal, habitant de Curel, village voisin, vit une lueur immobile dans le ciel et prévint deux gendarmes de la brigade de Chevillon. Selon eux, l'objet était à 700 m d'altitude, avait la forme d'un long cigare à disque gris-bleuté, émettant à sa base une luminosité jaune-orange assez intense. L'objet se déplaça et ils purent le suivre des yeux durant 15 km, tandis que la lumière virait au rouge au fur et à mesure qu'il s'éloignait sans bruit. Ils l'estimèrent plus gros qu'une caravelle et long d'une centaine de mètres (« Le Parisien Libéré » du 27 février).

MARDI 26 FEVRIER 74 : CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes)

Le maire, conseiller général de Rimogne, M. Petit, a observé au-dessus de la R. N. 51, un objet ovoïde de couleur orange, pendant dix minutes, en soirée (« L'Union » du 28 février).

MARDI 26 FEVRIER 74 : GENSAC, LIAC (Hautes-Pyrénées)

Mme Loncan, qui se dirigeait vers Gensac, vit avant Liac une lumière puissante comme des phares de voiture semblant lui faire des appels, puis à une quinzaine de mètres dans un champ des lumières clignotantes, enfin à l'arrivée à Liac des feux clignotants au-dessus de la localité. Plus loin, les lumières reparurent au ras du sol comme une chenille lumineuse. Arrivée chez son père, tous deux purent voir par la fenêtre deux formes sombres avec des phares allumés à 1 m 50 de hauteur, et des bandes lumineuses d'un mètre environ posées à même le sol à distance régulière (« La Dépêche du Midi » du 2 mars).

MARDI 26 FEVRIER 74 : CHIS, près de RABASTENS (Hautes-Pyrénées)

M. Destrade, coiffeur, roulait sur la R. N. 21, lorsqu'il vit un objet brillant de forme hémisphérique, dont le sommet était surmonté d'un tronc conique. Près de lui, volait un objet plus petit et rouge. Son moteur fut dérangé tout le restant du parcours.

M. Sémac, boulanger à Cabanac, vit non loin de là les mêmes objets (« La Dépêche du Midi » du 2 mars).

MERCREDI 27 FEVRIER 74 : RIMOGNE

Vers 15:30, Mme Hachelas a observé le même engin que M. Petit (observation du mardi 26 février), les gendarmes prévenus par son fils l'ont observé à leur tour durant plus de 20 minutes. Il disparut en rayonnant d'une vive lueur blanche (« L'Union » du 28 février).

MERCREDI 27 FEVRIER 74 : SAINT-MICHEL-SUR-LOIRE (Indre-et-Loire)

M. Blin, boulanger à Saint-Patrice-sur-Loire, se rendait chez son père vers minuit, quand il vit au-dessus du bourg un objet en forme de croissant dégageant une lueur aveuglante, « gros comme notre magasin », volant à basse altitude et le suivant. Il alerta son père, et tous deux le virent s'éloigner à grande vitesse vers l'O. D'autres témoins auraient vu « quelque chose », dans un rayon de 10 km (« Nouvelle République » du 1^{er} mars).

JEUDI 28 FEVRIER 74 : GENSAC-AUREILHAN (Hautes-Pyrénées)

M. Marc Jouve fut survolé par une boule rouge et eut alors des ennuis de moteur.

Mme Loncan (belle-fille de la précédente, voir observation du 26 février), regagnait son domicile à Rabastens, avec son fils, lorsqu'elle aperçut dans son rétroviseur un sorte de phare circulant au ras du sol sur la chaussée, se rapprochant à devenir gros comme le dessus d'une table de jardin, de couleur rouge. Pour rattraper la voiture, cette boule clignotait un instant et semblait alors projetée en avant. Pris de panique, le témoin accéléra au maximum, mais l'engin resta dans le sillage de la voiture pendant 18 km. A l'entrée de Rabastens, la boule s'arrêta et une boule plus petite s'en détacha et vint sur la voiture en provoquant une gerbe d'étincelles énormes, et une odeur de brûlé envahit l'auto. La grande boule, elle, bifurqua sur la gauche et disparut dans les prés. L'enfant qui avait fixé la boule semblait hypnotisé et souffrait des yeux (« La Dépêche » du 2 mars).

JEUDI 28 FEVRIER 74 : ANGERS (Maine-et-Loire)

Jean-Bernard Moriceau, étudiant en psychologie, ne pouvant dormir, était allé faire un tour à la campagne sur la route d'Ecouflant, vers 2:00 du matin. Soudain son véhicule s'immobilisa sans raison apparente, le jeune homme descendit et aperçut alors à 500 m sur sa droite un immense objet brillant d'une couleur insoutenable, ayant la forme d'une moitié de ballon de rugby, partie plate vers le sol, phosphorescent, et équipé de lucarnes. La lueur était si vive qu'il dut fréquemment baisser les yeux pour les reposer. L'objet survola la zone industrielle d'Ecouflant pendant une demi-heure puis disparut en un vol oblique. La voiture redémarra alors normalement (« Courrier de l'Ouest » du 1^{er} mars).

VENDREDI 1^{er} MARS 74 : EPERNAY (Marne)

Trois vignerons, Daniel Legrand, 24 ans, Michel Frappart, 39 ans et M. Paillard, 39 ans, virent à 7:45 dans le ciel une forme allongée lumineuse et de taille très importante (3 gros avions au moins) qui irradiait une lumière rouge, fluorescente, comme celle d'un arc-en-ciel. Elle prit la forme définitive de cigare à arêtes vives, avec une demi-lune rouge dessous, et disparut en quelques secondes. L'observation dura 2 minutes (« L'Union de Reims » du 2 mars).

VENDREDI 1^{er} MARS 74 : SOLENZARA (Corse)

Des militaires ont nettement aperçu entre 19:00 et 20:00, au-dessus du champ de tir de Diane, un objet lumineux de couleur orange, rond, scintillant, effectuant très lentement des passages au-dessus de la tour du terrain militaire. L'observation a duré une heure puis l'objet a filé en direction de Solenzara (« Nice-Matin » du 3 mars).

MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLÉE
par le Groupement « LUMIERES DANS LA NUIT »
(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

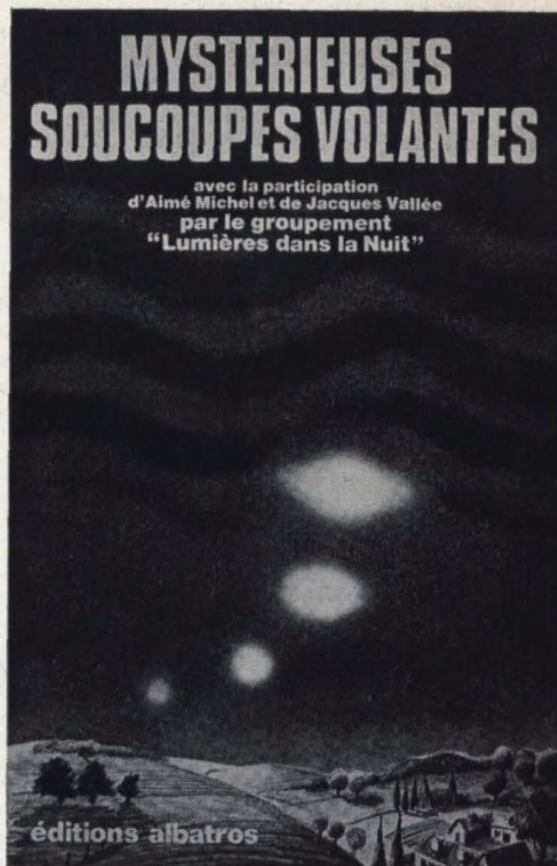
Pour la première fois, un ouvrage de ce genre est rédigé par une équipe de spécialistes : chacun traite du domaine qu'il connaît particulièrement, ce qui a été trop rarement le cas jusqu'à ce jour. D'autre part, les enquêtes sont réellement vécues par le lecteur : l'authenticité de celles-ci avec les témoignages et les traces éventuellement relevées sur le terrain est garantie, et cela signifie que les enquêteurs sont connus, les témoins réellement entendus, les lieux d'observation visités et accessibles pour tout contrôle, les photos authentiques et les croquis reflétant la réalité de ce qui a pu être relevé.

Pour les lecteurs de LDLN est tirée une édition spéciale numérotée au prix de 30 F Franco. Veuillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris (joindre un chèque postal ou bancaire).

En vente également dans les librairies, ainsi qu'à la Librairie des Archers, 13, rue Gasparin / 69002 Lyon, au prix de 38 F par poste. C.C.P. Lyon 156-64.

(Ci-contre photographie de la couverture de cet ouvrage, dont les diverses couleurs ne sont pas rendues).

**Pour nos autres ouvrages sélectionnés,
voir notre N° 134**



OUZOUER-SUR-LOIRE (Loiret) le 10.2.73 (Observation des témoins X et Y) voir p. 9

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 2^e trimestre 1974